

Le Petit Renaillot

- Journal d'information de Faramans -

VIE COMMUNALE



VIE ASSOCIATIVE



UN PEU D'HISTOIRE



INFOS DIVERSES



Sommaire

VIE COMMUNALE

Mot du Maire	p.4
Conseil Municipal	p.6
Employés municipaux.....	p.7
Maison de santé	p.8
Tour de France	p.9
Travaux de la commune	p.10
Affouage	p.10
Sécurité.....	p.11
SEDI	p.11
Journées du patrimoine	p.12
Communication et services	p.12
Commémoration et centenaire	p.13
École	p.14-15
Classes en 4	p.16
Téléthon.....	p.17
Camping des Eydoches.....	p.18

UN PEU D'HISTOIRE

Bois des Cottanes	p.32
-------------------------	------

INFOS DIVERSES

Ludothèque	p.34
SICTOM	p.34
Devenir gendarme	p.35
Plannings MSP	p.35
Permanence Architecte conseil	p.36
Bièvre Isère Communauté	p.36
Etat Civil	p.37
Calendrier des fêtes	p.38

VIE ASSOCIATIVE

Syndicat agricole.....	p.19
CERF	p.20
FNACA	p.21
CCAS	p.22
La Fario des Eydoches	p.22
Club de l'amitié de Faramans.....	p.23
La boule du marais.....	p.23
Conscrits de Faramans	p.24
Don du sang.....	p.25
Enfants d'ailleurs	p.26
Faradanse	p.27
Club de marche.....	p.27
AS Golf Bièvre	p.28
Club de Football	p.29
Association patrimoine religieux.....	p.29
Sou des écoles	p.30
Tennis Club des Eydoches	p.30
Retour de Kick.....	p.31
UPIF	p.31

Le 23 Mars, vous avez désigné une nouvelle équipe communale. Elle a été renouvelée de moitié par rapport à l'ancien conseil municipal. Permettez moi de remercier les anciens élus pour leur investissement vis-à-vis de la commune (pour certains pendant plus de 20 ans !).

L'objectif de la nouvelle équipe est d'œuvrer pour l'intérêt de vous tous.

Elle souhaite que FARAMANS soit un village accueillant, vivant et dynamique.

Pour cela, il faut maintenir et si possible améliorer :

- La propreté, le fleurissement et l'embellissement de notre village (ceci est le rôle de la municipalité mais aussi de l'ensemble des habitants). Cette année, un gros effort a été fait sur l'élagage et l'entretien des voiries. L'an prochain, l'obtention d'une subvention du Conseil Général permettra la réalisation d'un programme de voirie conséquent.

- L'état de nos bâtiments et de nos équipements municipaux. En 2014, le mur de soutènement de l'école primaire a été repris (avec une participation de 40% du Conseil Général). Les menuiseries de la cure et des deux appartements de la maison Ramu ont été changées dans un souci d'économie d'énergie. Les fenêtres et les ferronneries du bâtiment « école-mairie » ont été repeintes. Divers petits travaux ont été réalisés au Camping.

- La sécurité des personnes (pose de radars pédagogiques sur les Routes Départementales traversant le village) et des biens (sensibilisation de la population : être des voisins vigilants et alerter la gendarmerie dès que l'on est en présence d'un fait suspect).

- Le tissu associatif (actuellement, une trentaine d'associations loi 1901 animent le village). Cette offre, très variée, d'activités permet à chacun d'entre nous de se distraire. Le calendrier des fêtes du village rassemble une soixantaine d'événements.

- Les services de proximité (agence postale, bureau ADMR, marché, écoles, etc).

En 2014, l'agence postale a été sécurisée.

De nouveaux chaland ont rejoint le marché du Mardi.

La réforme des rythmes scolaires a obligé la commune à mettre en place des Temps d'Activités Périscolaires. Après d'âpres discussions avec le rectorat et l'académie, nous avons pu regrouper les TAP les vendredis après-midi (ce qui était le vœu des parents et des élus).

D'autre part, un Conseil Municipal d'enfants a vu le jour.

- La vie économique (FGI remorques), commerçante (boucherie, boulangerie, salon de coiffure, pizzeria, etc.) et artisanale (30 professionnels). Cette année, les vitrines des commerces ont été changées afin d'améliorer les diverses isolations (phonique et thermique). La municipalité a fait, au maximum et dans le respect de la loi, travailler les professionnels locaux.

- L'offre médicale (médecin généraliste, dentiste, pharmacien, ostéopathe, infirmiers). Afin de la pérenniser, la nouvelle municipalité travaille sur un projet de Maison de Santé Pluri-professionnelle. Cette structure de plain-pied regroupera les professionnels de santé actuels et d'autres qui voudraient les rejoindre. Ainsi, au cours du second semestre 2014, notre commune a accueilli une nouvelle kinésithérapeute, un diététicien-nutritionniste et une psychologue. Nous recherchons activement un second médecin généraliste (pour épauler le Docteur Bredy) et d'autres praticiens.



Afin de mettre en valeur ce patrimoine et d'inciter les 6000 habitants des 11 communes qui nous entourent, à découvrir et à fréquenter FARAMANS, la municipalité a diffusé dans chaque boîte aux lettres du bassin de vie un flyer vantant notre village.

Le pôle touristique de notre commune (camping, golf, étang, base de loisirs, centre équestre, etc.) est aussi très important. En effet, il permet à des personnes extérieures au bassin de vie de partager les richesses de notre village.

Tous ces secteurs d'activités engendrent de nombreuses tâches à la charge de la commune. Afin de les effectuer, en interne, les effectifs du personnel municipal ont évolué en 2014.

Cette première année du mandat restera dans les annales de FARAMANS (passage du Tour de France cycliste, magnifique exposition du centenaire du début de la grande guerre, etc.).

Dans les années à venir, on nous annonce une baisse très importante des dotations de l'état et des autres collectivités. Vu que nous ne souhaitons pas que notre commune fusionne, notre avenir passera par une mutualisation du matériel et peut être du personnel avec des villages voisins. Dans tous les cas, nous devons poursuivre et amplifier notre étroite collaboration avec la Communauté de Communes de BIEVRE ISERE.

Enfin, de tout cœur, je vous souhaite une
très bonne année 2015 !



« Rassemblés, unis, traçons ensemble un bel avenir à FARAMANS »

BOURDAT Gilles

LA VIE DE VOTRE COMMUNE

CONSEIL MUNICIPAL DE FARAMANS 2014 - 2020



BOURDAT Gilles
Maire
Conseiller Communautaire



JOUVHOMME Gérard
1^{er} Adjoint



BONNARDEL Elyane
2nde Adjointe



GROS Mikael
3^{ème} Adjoint



FERRARIS Frédérique
4^{ème} Adjointe



CARRAS Guy
Conseiller
délégué



FASSION Xavier
Conseiller
délégué



GUILLON Michel
Conseiller
délégué



MARION Michael
Conseiller
délégué



ROUQUETTE Christine
Conseillère
déléguée



COLLY Evelyne
Conseillère
municipale



GAIGNAIRE Françoise
Conseillère
municipale



MOIROUD Sandrine
Conseillère
municipale



PAIS Agnès
Conseillère
municipale



THOMAS Sylvain
Conseiller
municipal

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

L'effectif des employés municipaux a beaucoup évolué au cours de cette année. En effet, suite au départ de Rémy GREGOIRE (agent technique à l'automne 2013), et après avoir reçu 11 candidatures spontanées, le Conseil Municipal a décidé de confier le poste à Pascal MARION. Après une période d'essai, Pascal a été titularisé en avril 2014. A la même date, l'équipe municipale a titularisé Claude GROS.

Depuis le début de l'année deux employées municipales sont en arrêt. Afin de pouvoir répondre aux multiples tâches quotidiennes, la commune a d'abord recruté une personne en intérim (pour 2 mois).

Dès que les deux arrêts longue durée ont été actés, la municipalité a embauché en CDD, de 30 heures/semaine (jusqu'à fin 2014), suite à une candidature spontanée, Harmony REY.

Le second remplacement a été confié à une personne en Contrat d'Avenir (Océane MULLER). Cette personne a un contrat de 35 heures/semaine, sur 3 ans. L'état prend en charge 75% de son salaire sur une base SMIC. Malheureusement, deux mois après son recrutement, Océane a été arrêtée pour maladie jusqu'à la fin de l'année.

Pour pouvoir aider les agents techniques dans leurs multiples tâches, pour pourvoir au remplacement ponctuel d'autres employés en arrêt, pour répondre au surplus de travail généré par la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, la commune a saisi l'opportunité d'autres contrats aidés.

Ainsi, dans ce cadre-là, trois autres personnes ont rejoint les services municipaux :

- Jérémie DUVERNEY-GUICHARD, dans le cadre d'un Contrat d'Aide à l'Embauche (24 heures/semaine pour 1 an avec possibilité de renouvellement de 1 an). L'état prend en charge 60% de son salaire sur une base SMIC. Jérémie est multi tâches (agent technique, il intervient aussi en milieu périscolaire et au camping).

- Marie-Renée QUIQUEMPOIX, dans le cadre d'un Contrat d'Aide à l'Embauche (24 heures/semaine pour 1 an avec possibilité de renouvellement de 1 an). L'état prend en charge 85% de son salaire sur une base SMIC. Marie-Renée se charge d'un travail en attente depuis de nombreuses mandatures: l'archivage de toute la documentation de la Mairie. La présence de Marie-Renée et de Jérémie a permis d'assurer un dépôt de pain et de presse pendant la fermeture annuelle de la boulangerie MICHALLON.

- Christophe BROCHIER, dans le cadre d'un Contrat d'Avenir (35 heures/semaine, sur 3 ans). L'état prend en charge 75% de son salaire sur une base SMIC. Christophe sera en renfort des agents techniques, surtout dans les divers travaux d'aménagement de bâtiments communaux (local technique, divers cabinets médicaux, camping, etc.).

Il faut retenir que, suite aux différents arrêts d'employés, la masse salariale de la commune n'a pas augmenté. Les différents renforts permettent, à masse salariale égale, d'avoir 78 heures/semaine d'agents municipaux supplémentaires.

En outre, en créant ces postes, la commune permet à des jeunes sans emploi et à des personnes en difficulté de s'insérer dans la société.

D'autre part, au cours de cette année, la municipalité a accueilli 5 jeunes de FARAMANS en stage.

Notre commune est située au centre d'un bassin de vie qui regroupe dix autres villages (BOSSIEU, ARZAY, SEMONS, ORNACIEUX, BALBINS, SARDIEU, PENOL, PAJAY, POMMIER DE BEAUREPAIRE, ST JULIEN DE L'HERMS) et qui compte 6000 habitants. Les autres communes n'ont malheureusement pas, ou peu, de professionnels de santé et de commerces.

Grâce à l'action des diverses municipalités précédentes, des professionnels de santé se sont installés à FARAMANS.

En effet, des bâtiments ont été achetés par la commune, au centre du village, et transformés en commerces en rez-de-chaussée. Les étages ont été aménagés en différents cabinets de :

- médecine générale (en 1988),
- kinésithérapie (en 1992),
- infirmiers (en 2000),
- chirurgie dentaire (en 2001).

D'autre part, en 1989 et après de gros efforts de la municipalité de l'époque, une officine de pharmacie a pu s'installer dans des bâtiments privés.

En fin d'année 2013, un ostéopathe nous a rejoints. Tout naturellement, un local lui a été loué par la municipalité (une classe désaffectée à l'étage de l'aile sud de l'école primaire).

La législation évolue et va nous contraindre à rendre accessible à toute forme de handicap l'ensemble des établissements recevant du public.

A l'instar de notre kiné Jean-Claude THOMAS cette année, d'autres professionnels vont profiter d'une retraite bien méritée.

Si l'on souhaite conserver des activités médicales sur notre territoire, remplacer les départs en retraite, attirer de nouvelles professions médicales, permettre à ces différentes activités de se développer, il faut créer une Maison de Santé Pluri-professionnel (MSP) de plain-pied.

La commune possède du foncier en plein cœur de village (les anciens jardins de la maison Ramu) qui permettra cette construction.

A proximité, des parkings existent déjà pour les voitures et les transports en commun.

Des chemins piétonniers relient cette parcelle aux différents services, commerces présents dans le village.

L'étude des patientèles des différents praticiens a montré que le pôle médical de Faramans est primordial pour notre village mais aussi pour l'ensemble du territoire.

L'ensemble des conseils municipaux du bassin de vie ont donc pris tout naturellement, à l'unanimité, une motion pour la création de la maison de santé.

Un tel projet a incité un diététicien nutritionniste à rejoindre notre commune début septembre. Son cabinet est installé sur le même palier que celui de l'ostéopathe.

Après une dynamique recherche de l'équipe municipale, une kinésithérapeute nous a rejoints à la mi-novembre. Son cabinet est lui aussi situé au rez-de-chaussée de l'aile sud de l'école primaire.

Enfin début décembre, une psychologue s'est installée à FARAMANS. Elle partage, à mi-temps, le local de l'ostéopathe.

Dans la même optique, la municipalité est prête à faciliter l'installation d'autres professionnels de santé (en particulier un second médecin généraliste) afin de compléter l'offre médicale du territoire. Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.

D'autre part, les diverses patientèles de ces spécialistes sont des clients potentiels pour les commerces du bourg.

Au final, l'ensemble des praticiens seront rassemblés dans la MSP. A ce jour, chacun d'entre eux a communiqué son besoin en termes d'agencement et de surface. En parallèle, la commune travaille avec un cabinet d'architecte pour dessiner le projet.

En liaison avec un bailleur social (SEMCODA), la commune envisage donc de créer une MSP de 570m² (en plain-pied) avec une douzaine de logements, en étage.

Le financement sera assuré par cet organisme. Le projet est conduit en collaboration avec les services de Bièvre Isère Communauté, du Conseil Général et de l'Agence Régionale de la Santé.



Le passage du Tour de France est toujours un événement à ne pas manquer. La municipalité avait lancé un défi à ses habitants : empanacher et animer le bourg.

Les adhérents du Club de l'Amitié ont mis la main à la pâte ... ou plutôt au papier crépon, pour accueillir comme il se doit les cyclistes du Tour de France qui ont traversé le village, le 18 juillet vers 14 h. Ils ont momentanément abandonné les belotes et autres scrabbles pour répondre à l'appel de la municipalité. Plus de 500 fleurs ont été ainsi confectionnées en quelques après-midis. Elles ont rejoint celles que les écoliers avaient façonnées dans le même objectif : constituer une haie d'honneur pour les sportifs, formée d'une ribambelle de vélos donnés ou prêtés par les habitants, décorés de ces éphémères fleurettes.

L'appel lancé aux habitants a porté ses fruits : 25 vélos ont été exposés le long du parcours, les uns décorés, les autres repeints.



Le jour J, à l'aube, tout le monde s'affairait à les mettre aux meilleures places pour faire honneur à la course cycliste : les vélos peints à l'entrée du village (côté Pommier de Beaurepaire), arrimés à un stayer de collection, prêté par Patrice ; les vélos décorés sur le talus de la pharmacie et autour du rond-point.

Et comme ce 18 juillet fut « show », des buvettes ont été installées pour se désaltérer, ainsi que trois points de restauration rapide : sur la place du village, au lavoir et à la base de loisirs.

Les spectateurs ont salué les sportifs avec les drapeaux distribués par les commerçants pour animer le village pendant ce moment festif à caractère national.

Ni ville d'arrivée, ni ville de départ, Faramans n'aurait pu rester que village de passage. Grâce au dynamisme de tous, ceux qui ont prêté ou donné des vélos pour pavoiser le bourg, ceux qui ont décoré leurs façades ou leur devanture, les conscrits qui ont remis en service leur char, les enfants du Centre Aéré, Florent avec sa voiture de collection et même quelqu'un qui désirait souhaiter un bon anniversaire à la chanteuse « La Grande Sophie », la sauce a pris.

Au point que l'équipe de France Télévision a souhaité s'arrêter et construire son « Avant-Tour », animé par Gérard Holtz. Là, tout de suite!

Émotion et bonheur.



Aucun gros chantier n'a été réalisé en 2014, mais le retour de TVA sur la construction de l'école a permis de financer plusieurs opérations de moyenne envergure. Certaines étaient prévues de plus ou moins longue date, d'autres ont été dictées par les circonstances.

Un des sujets les plus anciens était sans doute la réfection du mur de soutènement de la petite cour (ancien jardin) côté est de l'école primaire. Problème d'accès, coût élevé et difficulté pour trouver une entreprise à même d'effectuer les travaux avaient plusieurs fois repoussé ce projet. L'obtention d'une subvention du conseil général, à condition que les travaux soient faits en 2014, a débloqué la question : les travaux ont eu lieu en novembre. Ce n'est pas une réalisation très visible, mais il devenait urgent de réparer ce mur qui se dégradait d'année en année.

Le changement des fenêtres à la maison Ramu et à l'appartement de la cure faisaient également partie des travaux prévus. L'installation d'un double vitrage va permettre d'améliorer les conditions de logement de nos locataires.

Les commerces propriété de la commune (boulangerie, boucherie et salon de coiffure) ont eux aussi bénéficié de l'installation de nouvelles vitrines avec double vitrage.

Des travaux de sécurisation (contre les cambriolages) ont été réalisés dans le bâtiment mairie/agence postale : les personnes qui entrent sont désormais visibles depuis les bureaux et l'accès à l'accueil est contrôlé, la porte à gâche électrique ne s'ouvrant qu'à la demande de l'agent d'accueil. Ce dispositif pourrait être complété par l'installation d'un système de vidéo-surveillance.

En cette année de centenaire du début de la Première Guerre Mondiale, il a semblé opportun de s'intéresser à notre Monument aux Morts : si le monument en lui-même a bien traversé

les années, il n'en allait pas de même pour son socle dont le carrelage se détachait. Notre employé communal, Pascal Marion, a donc proposé un projet de réfection du socle et de réaménagement des alentours. Il s'est ensuite chargé de la réalisation avec l'aide des autres agents techniques. Vous avez pu admirer le monument restauré lors de la cérémonie du 11 novembre. A noter que la commune a bénéficié d'une aide du ministère de la défense pour ces travaux.

Côté voirie, un effort a été fait au niveau de l'entretien courant : les employés communaux ont bouché à l'enrobé les trous les plus importants avant la réalisation des «emplois partiels» (application ponctuelle de goudron et gravillons). Les travaux de voirie ont volontairement été limités à l'entretien courant : les travaux plus importants (réfection complète de tapis) ont été reportés sur le programme 2015 qui sera ainsi plus conséquent et pourra faire l'objet de subventions. Une importante campagne de curage de fossés a également été réalisée, avec création de saignées (car l'eau qui reste sur les chaussées est une cause importante de leur détérioration) ainsi qu'une importante campagne d'égoutage.



AFFOUAGE

Cet hiver nous continuons d'exploiter la coupe n°10 à Arzay.

Cette coupe, d'une superficie de 9.31 ha, était habituellement vendue ; c'est ce que l'ONF nous conseillait d'ailleurs de faire. Mais le conseil municipal, sur avis de la commission, a préféré l'exploiter en affouage, et ce pour plusieurs raisons :

- la plus ancienne coupe à Faramans a tout juste 30 ans et le bois n'y est pas toujours très gros ;
- l'exploitation par les affouagistes est plus respectueuse du terrain que celle, fortement mécanisée, des professionnels ;
- il est préférable que les bois communaux profitent aux habitants de la commune.

Nous comprenons que pour certains il est plus difficile d'aller exploiter du bois à Arzay et qu'ils regrettent ces années consécutives sans coupe à Faramans. Mais maintenant que la coupe n°10 est entamée, il faudrait la terminer et rentabiliser les travaux faits en 2014 : la réfection du chemin d'accès à la coupe a en effet coûté près de 2200 €, à mettre en parallèle avec les 2350 € produits par la redevance d'affouage.

En 2013, un radar pédagogique (qui compte les véhicules, indique et enregistre leur vitesse) avait été installé sur la RD 37, au niveau du local communal dans le sens Pommier-Penol (zone 50).

Fin 2014, il a été réinstallé dans le même secteur mais en sens inverse, ainsi que sur la RD 156f (chemin des Bruyères), au niveau du chemin des Millièrès, dans les deux sens (zone 70).

Cette zone limitée à 70 km/h sur la RD 156f sera d'ailleurs élargie : il n'est pas logique que les deux arrêts de cars scolaires du secteur soient à l'extérieur de cette zone.

L'annonce et la matérialisation des arrêts de cars (panneaux et peinture) seront revues.

Certains de ces points, qui nécessitent la collaboration des services du conseil général et qui n'auraient pas pu être réalisés en 2014, le seront dans le premier semestre de 2015.

SEDI

Faramans a accueilli, le 27 octobre, une réunion de secteur du SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère). Le SEDI intervient sur tout ce qui se rapporte aux réseaux de distribution d'énergie (pour nous l'électricité, Faramans n'étant pas approvisionné en gaz de ville).

Le SEDI a à sa tête un président et six vice-présidents dits 'thématiques' (responsable d'un thème, comme par exemple les finances) ; chaque secteur désigne également un vice-président et des délégués au bureau. Pour notre secteur, qui regroupe les communautés de communes de Bièvre-Isère, Bièvre-Est et Beaurepaire, le vice-président est Raymond Roux, maire de Sardieu. Chaque commune a un délégué au conseil syndical, qui valide les décisions du bureau.

L'objectif de cette réunion était de présenter aux nouveaux délégués le champ et les modalités d'intervention du syndicat, et d'exposer quelques sujets d'actualité, comme les changements induits par la transformation de la communauté d'agglomération de Grenoble en métropole.

Pour l'occasion, le président et les vice-présidents thématiques avaient tous fait le déplacement. Je pense que tous ont été satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé à Faramans.

Michel Guillon (ancien délégué et actuel délégué suppléant au SEDI).

Ont également assisté à la réunion Frédérique Ferraris (déléguée) et Gilles Bourdat (maire, qui a prononcé le mot d'accueil en ouverture de réunion).



Cette année le thème national des Journées du Patrimoine était : patrimoine culturel, patrimoine naturel.

Les membres de la commission, Elyane Bonnardel, Frédérique Ferraris, Michel Gillibert et Agnès Pais n'imaginaient pas que notre village ne réponde pas présent à cet événement. Ils ont rapidement convenu que le site du marais correspondait à ce sujet.

En effet, bien qu'une grande partie du site appartienne à la Communauté de Commune, son histoire, son développement et sa localisation relèvent de Faramans.

Ce marais parfois mal aimé (certains dans le passé y voyaient une source de maladie) est l'illustration de l'attachement des habitants à leur commune. Mais il reflète aussi parfaitement l'évolution de notre société.

Il fut lieu de pâture, d'exploitation de l'eau comme force motrice, de ressources naturelles que les Faramantois savaient valoriser ; il a glissé vers la modernité au fil du temps pour se transformer en un lieu de sport et de détente.

Cependant, il faut souligner que la nature a été préservée : une flore particulière s'y développe, de nombreux oiseaux viennent y séjourner ; des libellules au nom savant, «coenagrion mercuriale», aussi rares que gracieuses, ont élu domicile dans ce lieu unique.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons tenu à distinguer le marais, ce 21 septembre, en organisant une petite promenade autour de

l'étang accompagnée d'un exposé.

La commission remercie tous ceux qui l'ont soutenue ainsi que les personnes qui se sont déplacées.



COMMUNICATION ET SERVICES

Souhaitant soutenir l'activité professionnelle du village, la municipalité a créé un flyer recensant l'ensemble des services, commerces et artisans de notre commune.

Edité à 5000 exemplaires, il a été distribué à tous les habitants de Faramans, ainsi que dans une dizaine de villages alentours afin de faire connaître plus largement notre offre médicale, commerciale et économique.

D'autres exemplaires sont disponibles à la mairie et dans les commerces. N'hésitez pas à le diffuser auprès de vos amis.

D'autre part, au mois de septembre, pendant les congés annuels du boulanger, la

municipalité a assuré un dépôt de pain et la vente du Dauphiné Libéré, permettant ainsi à la population de continuer à bénéficier de services commerciaux.

Toujours dans le même état d'esprit, des panneaux aux quatre entrées du village (Route de Vienne, Route de Bossieu, Avenue des Marais, Chemin des Bruyères), seront installés au cours du mandat.

Ils souhaiteront la bienvenue à tous les visiteurs et signaleront la présence d'une vie commerçante au sein de notre village.

Une belle cérémonie

De mémoire de Faramantois, on avait rarement vu une telle foule autour du monument aux morts le 11 novembre à 11 h. « Bien plus de 200, disent les uns, au moins 300, renchérissent les autres ».

Je dirai donc : quelque 250 personnes ont répondu « Présent » lors de cette cérémonie qui commémore le cessez-le-feu et la paix après la folie, la rage, le chaos et la destruction.

Cette cérémonie là fut riche en événements. Sous la houlette de Robert Baule, maître de cérémonie, nous avons assisté au discours de M. le Maire, écouté le poème de Maxence, chanté La Marseillaise avec les enfants, dirigés de belle manière par Catherine, entendu Dany nous rappeler les noms de ceux qui sont morts afin de ne pas les oublier, observé une minute de silence et nous avons reçu en plein cœur les paroles du très beau discours de Michel Rueff.

Enfin, comme les enfants, nous avons levé le nez au ciel pour voir s'élancer les 50 pigeons voyageurs lâchés par Georgette. Nous avons suivi leurs gracieuses arabesques en vol jusqu'à leur complète disparition.

Ce fut vraiment ce que l'on appelle UNE BELLE CEREMONIE

Et, comme chacun le sait, après l'émotion, le réconfort...

Ce dernier a pris la forme de l'apéritif offert par la municipalité, apéritif sous chapiteau car la salle des fêtes était totalement occupée par l'exposition qui rendait hommage à ceux que l'on venait d'honorer...



Exposition sur le centenaire de la grande guerre

« Hommage aux poilus »

Lors de la cérémonie du 8 mai dernier (victoire de 1945) Faramans a décidé, comme de nombreuses autres communes, de rendre hommage à ses enfants morts pour la patrie de 1914 à 1918.

Cette « Grande Guerre » comme on l'a appelée, a dépeuplé notre village de ses hommes. 31 y ont laissé la vie et ceux qui sont revenus de cette boucherie s'en sont rarement sortis indemnes.

L'exposition « Hommage aux poilus » a eu lieu les 9, 10 et 11 novembre à la salle des fêtes, face au monument refait pour l'occasion de façon remarquable par Pascal.

Pendant 3 jours, les habitants du village et des alentours se sont succédés et ont montré par là qu'ils n'avaient pas oublié leur grand-père ou arrière-grand-père. Les nombreux objets, lettres, cartes, livrets militaires et médailles prêtés, nous en ont donné la preuve.

Des panneaux retraçant la guerre, des affiches de propagande, des fiches sur chaque Faramantois mort pour la France, des documents sur la communication sans fil (pigeons voyageurs et T.S.F.), des journaux et la très belle collection d'armes d'époque et d'artisanat de tranchées prêtée par Nicolas ont constitué notre hommage.

Un grand merci aux enfants de l'école et aux enseignantes pour leur participation, aux habitants pour avoir « fouillé » dans leur grenier... ou dans leurs photos de famille. Et aussi à Jany, Georgette, Michel, Nicolas et aux employés municipaux.

Pendant ces 3 jours, un peu plus de 500 visiteurs se sont succédés et sont repartis visiblement émus d'avoir relu la Grande Guerre. Notre poilu « Joseph et son épouse Augustine » y étaient peut-être pour quelque chose.... Leurs très nombreuses félicitations nous sont allées droit au cœur.

Evelyne Colly



TAP

La première session de l'application de la réforme des rythmes scolaires a pris fin avec les vacances de la Toussaint.

Il faut rappeler que ce changement d'organisation a été l'occasion de nombreux débats, hésitations et possibilités d'aménagement de dernière minute de l'Etat. Pour les communes modestes comme la nôtre, ce fut un vrai casse-tête.

Fort heureusement à Faramans, grâce à la cohésion de toutes les parties, les représentants des parents d'élèves, les parents d'élèves, les professeurs des écoles et à l'engagement des élus, nous avons obtenu de regrouper les temps d'activités périscolaires sur le vendredi après-midi ; nous avons donc pu mettre en place des ateliers plus cohérents.

Les enfants ont cuisiné, partagé des jeux éducatifs, fait de la gymnastique et, pour les plus grands,

participé à un mystérieux atelier d'écriture dont nous n'aurons les échos qu'en fin d'année.

La seconde session s'est ouverte, toujours avec des odeurs de gâteaux, d'encre, de préparation des fêtes, mais aussi du sport, un peu d'aide aux devoirs et si tout va bien un atelier photo.

Nous maintiendrons notre vigilance quant à la qualité de ces TAP, dans un esprit de détente et de partage. Certaines de nos intervenantes suivront une formation d'animation dès que possible. Toutes bénéficieront d'un temps consacré aux premiers secours.

Compte tenu des incertitudes sur le financement du dispositif par l'Etat et malgré certaines annonces faites récemment, nous désirons garder la maîtrise de nos dépenses et nous veillerons à les limiter.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS POUR LES GRANDS :

Les élus, en coordination avec les institutrices, ont organisé de véritables élections, comme celles des adultes. Il y a eu des candidats qui ont fait campagne, des cartes d'électeurs.

Le collège électoral comprend les CE2, CM1 et CM2. Ils élisent 9 représentants renouvelables par tiers tous les 3 ans, afin de pallier le départ des plus grands au collège.

Ainsi, le 11 décembre 2014, les enfants ont désigné leurs représentants parmi ceux qui s'étaient portés candidats.

Tout avait été installé dans la salle pour que cette élection se déroule dans les règles : isolement, urne, enveloppes au sceau républicain, bulletins de vote et liste d'émargement. La tension était palpable au moment du dépouillement. Des urnes sont sorties neuf noms :

Pour les CM2 : Lisa Fassion, Capucine Charles et Yoni Mélo

Pour les CM1 : Ioan Bourdat, Lola Barranco et Romane Kantouch-Gillibert.

Pour les CE2 : Emma Blein, Romane Catel et Océane Marion.



LITTÉRATURE POUR LES PETITS

Un matin du mois de mai, toutes les classes des écoles de Faramans ont voté, non pas pour élire un représentant, mais pour participer au prix de littérature jeunesse de l'association « les Incorruptibles » avec pour volonté, de changer leur regard sur le livre. Ils devaient désigner, parmi les livres sélectionnés et lus en classe, celui qu'ils avaient préféré. Ils ont dû ainsi se confronter à la démocratie et à la pratique du vote, pas toujours évidente pour les plus petits.

LES INCORRUPTIBLES

Le premier prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs • www.lesincos.com

MARCHÉ

Par tous les temps, le marché

C'est vrai qu'il n'est pas bien grand, le marché du mardi matin, mais quelle que soit la météo, il anime agréablement et utilement la place du Tailleur, chaque semaine. Il complète, sans la concurrencer, l'offre des artisans-commerçants du bourg, boucher et boulanger, et c'est en fruits et légumes, en fromages artisanaux (de vache), en plats cuisinés, en produits de l'apiculture et en vêtements que l'on peut se ravitailler. « À y bien réfléchir, disait une cliente, dans le village, on a tout ce qu'il faut pour s'alimenter sans courir les grandes surfaces ! ».



REPAS DES CLASSES EN 4

Comme le veut la coutume depuis l'année 2000, les conscrits de l'année en cours se réunissent autour d'un repas pour fêter leur dizaine respective.

Cette année, c'étaient les classes en 4 qui étaient concernées et l'évènement eut lieu le 21 septembre à midi au centre culturel.

Toutes les décennies étaient représentées et 47 conscrits (certains avec leur conjoint ou conjointe) ont participé à cette journée :

1 conscrit né en 2014,
5 nés en 2004,
3 nés en 1994,
3 nés en 1984,
10 nés en 1974,
6 nés en 1964,
7 nés en 1954,
5 nés en 1944,
6 nés en 1934
1 conscrîte née en 1924 (2 autres auraient bien aimé participer mais étaient malheureusement retenus par la maladie)

C'est toujours très sympathique et très convivial de pouvoir réunir des personnes d'âges différents. Certains sont nés à Faramans mais sont partis vivre ailleurs, d'autres sont nés ailleurs et sont venus vivre à Faramans. Tous ont un bout d'histoire de vie à partager. Ce bout d'histoire appartient à celle de notre village.

Cette journée fut donc l'occasion de parler des souvenirs ou d'élaborer des projets. Une agréable journée.

Vive les classes en 4 !!!



TÉLÉTHON : LES CHIFFRES DE LA GÉNÉROSITÉ

Depuis le lancement dans le village des manifestations en faveur du Téléthon, il y a plusieurs années, le mouvement de solidarité ne fait que croître. En 2014, le record a été battu : 260 entrées ont été enregistrées pour le spectacle du vendredi soir qui s'est déroulé en présence de représentants de la coordination Nord-Isère du Téléthon. Un spectacle vivant et dynamique, présenté par une cinquantaine d'artistes locaux, tous bénévoles.

Par anticipation, pas moins de 50 tricoteuses avaient confectionné une écharpe géante de 217,35 mètres avec 19 kg de laine. Une écharpe mesurée et exposée sur la place du Tailleur, dont chaque bande sera réassemblée pour fabriquer des couvertures qui réchaufferont les nuits des personnes démunies.

Samedi, sous le stand installé au cœur du village, 300 diots ont été vendus en quelques heures. La cinquantaine de randonneurs qui avait répondu à l'invitation du club de marche s'est jointe aux gourmands pour engloutir les 600 crêpes préparées par les bénévoles.

Dimanche, les conscrits organisaient une matinée moules-frites : une partie de leur bénéfice a été versée dans le pot commun. Comme les années précédentes, des boules de Noël étaient en vente dans les commerces locaux pour que chacun participe à cette bonne cause tout en décorant le sapin du village.



Au final, ce sont 2781,40 € qui ont été remis à l'AMF. D'autre part, quelques 800 € de promesses de dons de Faramantois sont faites chaque année par le 36 37

Dans le courant des années 80, le district de La Côte Saint André avait émis l'idée d'installer un camping sur son territoire. Le conseil municipal de l'époque avait donné son accord pour son installation sur la zone de loisirs de Faramans.

Le 1er juillet 1988, le camping des Eydoches pouvait accueillir ses premiers vacanciers.

Vu la fréquentation importante, en 1997 la municipalité décidait de l'agrandir. C'est ainsi qu'aujourd'hui le camping compte 60 emplacements, 2 blocs sanitaires, 2 chalets en location, 1 préau et 1 chalet d'accueil. En 1999, le conseil municipal décidait même de l'ouvrir toute l'année.

Il est situé dans un cadre calme et verdoyant à proximité d'un étang, d'un golf, de terrains de boules, de tennis et de football, d'un city stade et de sentiers de randonnée. Les campeurs peuvent également trouver aux alentours une piscine, des musées et de nombreuses autres activités. Pour les plus téméraires, la Chartreuse et le Vercors ne sont pas très éloignés.

Cet été, nous nous réjouissons d'une bonne fréquentation. Nous accueillons 3 populations différentes : 1/3 de touristes de passage (dont beaucoup de randonneurs de « Compostelle »), 1/3 de touristes saisonniers, le dernier tiers étant des campeurs permanents.



Mais nos installations vieillissent et les frais de fonctionnement augmentent : nombre d'employés imposé par la législation du travail, charges courantes (eau, gaz et électricité), frais de mises aux normes électriques et de sécurité. Les recettes générées ne nous permettent pas d'investir dans la rénovation de notre camping.

Le conseil municipal et notamment les membres de la commission « tourisme et camping » ont pris l'initiative de réaliser une demi-journée de nettoyage en début de saison estivale.

Mais ceci n'est pas suffisant : il faudrait rénover les chalets de location, remettre à neuf les blocs sanitaires, sécuriser le camping par des barrières automatiques, installer le WIFI

Aujourd'hui, la municipalité pense que la pérennisation de notre camping ne peut passer que par un projet intercommunal ou une mise en Délégation de Service Public.

LA VIE ASSOCIATIVE DANS NOTRE VILLAGE

VOYAGE DU SYNDICAT AGRICOLE

Difficile de remplir un car...en 2013... Mais les agriculteurs sont réputés pour leur ténacité... et quelques ressources pour intéresser en 2014 les 42 curieux qui se sont inscrits et sont partis !!!

Et nous voilà embarqués pour un étonnant périple qui nous promettait des miniatures... Un bon repas...et du bon vin...Mais des uns aux autres, il y avait loin de la coupe aux lèvres!!!

Ah ! quand même, nous voilà « déjà » à Chatillon sur Chalaronne, premier but de notre escapade. Nous descendons du car dans une ville en pleine effervescence car c'est jour de marché. Nous longeons une maison datée de 1617 qui affiche être la maison de Saint Vincent de Paul.

Nous sommes tout près de superbes halles remplies de nombreux stands de fruits et légumes, juste ce que nous avons le temps d'apercevoir, car en traversant une animation musicale, tambours, trompettes, divers cuivres, les 42 voyageurs, à la queue leu-leu, sous une petite pluie qui ne gêne personne, arrivent aux abords d'une façade qui nous indique que nous sommes en présence du fameux Musée promis, celui des miniatures... Et nous voilà introduits dans un musée de 120 m² de chemin de fer miniature...Toute une aventure...car il y a une succession de paysages en miniatures, certes, mais avec des thèmes qui se succèdent...

Paysages, arbres, véhicules, ville, campagne, fleuve, montagne saupoudrée de neige, poules de 2 millimètres en train de picorer, minuscules vaches qui broutent, baigneurs, piste de danse, avec des danseurs qui évoluent, vogue, manèges, montgolfières, Tour de France, manif de grévistes... attendus par des CRS, prison, carrière de Roussillon,

lignes haute tension...Nombreux personnages animés : marteau piqueur, pelle mécanique, soudure d'une antique 4CV avec arc de soudure qui brille...Un enterrement avec des enfants de chœur... même un hôtel louche...avec des vitrines...Moulin de Daudet...Nombreux trains et véhicules sur routes avec feux rouges... Mouvement perpétuel, coloré, lumineux... Que nous quittons à regret car il faut savoir continuer le voyage...

Après quelques kilomètres indécis... nous parvenons à une certaine auberge nommée « La Bicheronne » nom bien trouvé car nous allons avoir un repas de bûcheron !!! Merci pour la qualité...et la quantité (beaucoup n'ont pas pu finir le contenu des assiettes...)

Et après une longue route, nous voilà enfin rendus à Lhuis, Domaine TRICHON où deux dames et une petite fille nous accueillent pour visiter les cuves inox, le pressoir, installation d'une propreté impeccable (immense entonnoir et vis sans fin...)

Un incroyable stock de bouteilles vides et... pleines au repos (vente après 3 ans)... Nombreuses questions et explications...

Tout se termine par une copieuse dégustation de liquide... et de solide, car les dames nous attendaient de pied ferme !

Pour finir, un voyage qui a sûrement fait plaisir aux participants et qui mérite aux organisateurs des remerciements très mérités !

Et... évidemment, on ne demande qu'à recommencer !

Récit reconstitué de mémoire par Jean Pierre Baechlé
Agriculteur de luxe... puisque retraité !

Comité d'Entente Rural de Faramans

La réussite de toute organisation réside dans sa capacité à communiquer.

Cette année le CERF s'est engagé dans la création d'un site internet qui permet de mieux connaître l'Association, de suivre les manifestations à venir, leur organisation, leur déroulement. Ce site a fait l'objet d'une minutieuse élaboration menée par Sylviane CARRAS et David CHENU.

On peut trouver sur les différentes rubriques du site toutes les informations qui jalonnent la vie du CERF dont le rythme bat au diapason de celui de notre commune.

Chacun a la possibilité de se rendre sur le blog dédié aux échanges, aux idées, aux critiques (bonnes...) enfin de laisser libre cours à son imagination pour faire progresser l'animation au sein de notre village.

Voici l'adresse du site :
www.faramans38cerf.jimdo.com

ENEZ NOUS REJOINDRE NOMBREUX !

La partie cachée de l'iceberg

Le CERF met gratuitement à disposition de toutes les associations adhérentes différents matériels : chapiteaux, friteuses, tables réfrigérantes... Ces matériels peuvent également être loués à des particuliers identifiés.

Bien sûr, ces matériels nécessitent un entretien permanent qui mobilise les membres du CERF sur de nombreuses matinées qui sont prises sur les week-ends.

Ces matériels sont sous la responsabilité de Guy CARRAS, de Didier ROUQUETTE et de Julien RABEMONT. Merci à eux en particulier pour le temps qu'ils y consacrent.

Cette année un petit chapiteau a été réalisé pour mettre à l'abri l'équipe qui confectionne les boudins lors de la foire. Mais sur demande, ce petit chapiteau peut servir à d'autres utilisateurs.

Le Feu d'Artifice

Cruel dilemme en cette année de Coupe du Monde de Football. En effet, la finale se déroulait en même temps que notre soirée Feu d'Artifice et Bal.

Il nous fallait préserver la tradition du 13 tout

en essayant de garantir l'affluence. Nous avons donc renforcé la publicité et décidé de mettre en place une retransmission sur grand écran. Nous avons pu mobiliser un matériel de projection suffisamment performant avec l'installation d'un grand écran de fortune et une liaison wifi. Tout cet ensemble a permis de diffuser le match dans des conditions à peu près satisfaisantes et a donné de la joie à de nombreux passionnés.

La coordination a été parfaite avec le tir du feu qui s'est déroulé à la fin du temps réglementaire et ensuite nous avons diffusé les prolongations. Le feu d'artifice a été comme à l'habitude d'une grande générosité sans aucune fausse note et pourtant...! Les contraintes techniques et administratives nous ont obligés à préparer et mettre en place la totalité des artifices sur la seule journée du 13. Tout est faisable, mais bravo aux artificiers !

Malheureusement, à partir de 22h30, une petite pluie fine s'est installée durablement pendant toute la fête. Merci aux irréductibles qui ont bravé ces intempéries pour boire, chanter et danser jusqu'au bout. Mais il est évident aussi que ce temps a découragé un nombreux public qui est reparti déçu car l'ambiance était belle. Il faut aussi noter que, pour la 2e année consécutive, aucun incident, aucune bagarre n'est venue ternir la fête.



La Foire aux Châtaignes

Nous voici repartis pour un quinquennat avant de fêter un prochain anniversaire.

Le souhait du CERF était de revenir à une ambiance de Foire d'Antan avec les produits du siècle. Pour cela, la plupart des bénévoles étaient en habits du début du XXe siècle et nous avons fait appel à l'association « Les Antonins » qui a présenté des métiers artisanaux aujourd'hui disparus sous leur forme originelle. Installés au cœur de la Foire, les artisans d'un jour ont créé une ambiance chaleureuse et bon-enfant.

Pourtant la journée avait très mal débuté sous une pluie battante qui a découragé de nombreux forains et ralenti singulièrement le lancement de la journée. Le soleil d'abord timide s'est installé pour le restant de la journée.

Le produit phare de la Foire, la confiture de châtaignes a encore battu des records, 1028 pots ont été vendus ; à la fin de la matinée, il n'en restait plus aucun. Remercions les bénévoles qui se sont attelés à cette tâche énorme : 500 kg de châtaignes à trier, éplucher, cuire, mouliner et ensuite procéder à la préparation de la confiture et à sa mise en pots. Cela représente un poids total de confiture d'environ 450 kg. Bravo...!

Tous les stands ont parfaitement rempli leur rôle avec l'animation pleine d'entrain, d'humour et de curiosité de François GROSJEAN.

Est-ce la période économique difficile, est-ce une autre raison que nous n'identifions pas mais la bonne choucroute typiquement alsacienne qui était proposée pour la 2e année, n'a pas réuni le nombre de mangeurs escompté. Cette désaffection, peut-être passagère, nous oblige à engager une réflexion sérieuse pour les années futures.

L'Avenir

Les bénévoles qui ont participé à cette 26e édition de la Foire ont comme d'habitude fait preuve d'une extraordinaire générosité.

Nous devons toutefois nous mobiliser : les années passent, des bénévoles vieillissent, la motivation d'autres s'érode faute de certains élans collectifs. Toutes les manifestations qui fleurissent au long de l'année ne tiennent que par la bonne volonté de tous ces bénévoles. Donner un peu de son temps pour assurer le dynamisme de ce beau village n'est pas une tâche insurmontable.

BONNE
ANNÉE
2015

Le CERF



F.N.A.C.A.

Cérémonies des 19 mars - 8 mai

Les cérémonies commémoratives du 19 MARS et du 8 MAI ont été célébrées au Monument aux Morts, en présence des Anciens Combattants, du Maire, des Membres du Conseil Municipal et de la population.

Voyage annuel

Le Samedi 30 AOUT 2014, les adhérents du Comité F.N.A.C.A. et leurs conjointes se sont retrouvés pour la sortie annuelle d'une journée en ARDECHE.

Après une halte à ST ETIENNE DE FONTBELLON, pour une visite et dégustation au cœur d'une fabrique de nougats, ils reprenaient la route en direction de JOYEUSE où un succulent repas leur était servi.

L'après-midi, à LABLACHERIE, hommage à Jean FERRAT « Jean FERRAT d'ici, FERRAT le cri ».

Nous avons découvert, au travers d'un spectacle, le récit de cette vie d'amour et de combats, d'espoir et de liberté pour les hommes et de tendresse pour les humbles choses.

LE BUREAU DE LA F.N.A.C.A.



Bureau :

Président : BOURDAT Gilles

Vice présidente : BONNARDEL Elyane

Membres élus : GAIGNAIRE Françoise, MOIROUD Sandrine, CARRAS Guy

Membres non élus : ARMANET Thérèse, BOURDAT Eliette, PAIS Maryline,
BEC Hubert

Une nouvelle équipe s'est mise en route avec le savoir faire des anciens et les idées nouvelles des nouveaux.

Le 18 juillet 2014, lors du passage du Tour de France, deux buvettes ont été installées pour récolter des fonds.

Le 14 septembre, une après-midi «Cabaret» a été organisée : une décoration originale en rouge et noir avait transformé la salle des fêtes en véritable cabaret parisien. Nous regrettons le peu de participants, mais nous maintenons nos efforts pour dynamiser le C.C.A.S.

Le loto qui s'est déroulé le 30 novembre 2014 a remporté un vif succès. Doté de nombreux lots de qualité, il est toujours très apprécié.

Enfin, l'année s'est terminée par le traditionnel repas des seniors, le 7 décembre 2014.

C'est une journée toujours très attendue car c'est dans une ambiance des plus conviviales que tous se retrouvent autour d'un bon repas pour papoter et passer ainsi un agréable moment.

Pour soutenir les commerces faramantois, la préparation de l'ensemble des plats a été confiée aux artisans-commerçants de notre village.

Toutes les activités qui sont organisées, servent à financer une partie de ce repas. Cette année en raison du manque de capacité de la salle des fêtes, les conjoints et conjointes des élus et des membres du C.C.A.S n'ont pas été conviés.

En 2015, aucune classe ne sera invitée, ce sera en 2016 que la classe 1950 sera conviée.

Ainsi tous les deux ans une classe rentrera, permettant de réguler les effectifs.

Pour les personnes de plus de 75 ans, n'ayant pas pu participer au repas pour des raisons de santé, un colis leur a été offert.

Les activités du C.C.A.S se situent aussi dans beaucoup d'autres domaines : banque alimentaire, comité local de l'habitat, A.D.M.R, Téléthon, centre aéré, aide individuelle exceptionnelle ...

**LA FARIO DES EYDOCHES**

Par son origine, notre rivière est un site remarquable.

Cette eau provient d'une résurgence de la nappe phréatique de la plaine du Liers, circule en souterrain et se cogne sur un amas rocheux : une moraine glacière ; elle doit se frayer un chemin pour continuer sa route. Bloquée, elle n'a pas d'autre choix que d'escalader ce récif et d'apparaître en surface. Cette surface, c'est la Plaine de la Bièvre. Et voici pourquoi Les Eydoches courent sur environ 4,5 km de notre territoire, avant de retourner dans les profondeurs du sous-sol au niveau du bois des Burettes et de ressurgir à Beaufort.

La rivière est un espace vivant et fragile qu'il faut respecter et protéger si nous voulons que les générations futures puissent encore avoir le privilège de pêcher cette fameuse « Fario ».

La saison 2014 s'achève sur un bilan piscicole positif et encourageant.

En effet, le niveau d'eau constant tout au long de cette année a permis un bon développement des truites adultes et juvéniles.

L'alevinage a bien réussi, notre politique de repeuplement porte ses fruits et on peut noter de belles prises, pour le plus grand bonheur des pêcheurs.

Nous espérons une saison prochaine aussi fructueuse.

Comme d'habitude, l'ouverture 2015 aura lieu courant mars.

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux pêcheurs parmi nous.

Voici venue l'heure du bilan des activités de la saison ... que le temps passe vite !

2014 a débuté par la traditionnelle dégustation de la galette des rois, le 9 janvier. Un repas choucroute et un loto en mars ont complété les animations du trimestre.

La journée « Portes Ouvertes », journée très importante pour notre Club, s'est déroulée le dimanche 6 avril.

Cette année, le thème choisi a permis de sortir des placards, la vieille vaisselle et les instruments de cuisine qui avaient précédé le « tout électrique »... ou même l'électronique !



Avec plaisir, nous avons retrouvé pour une journée les hachoirs, presse-purée et autres moulins à café, sans oublier de très beaux services de vaisselle. Comme chaque année, nous avons connu une belle affluence à la Salle des Fêtes ! Un grand merci à nos nombreux visiteurs...et aux prêteurs d'objets.

Puis, pendant plusieurs jeudis, de fin juin à début juillet... répondant aux souhaits de la Municipalité, nos adhérents et principalement, nos adhérentes ont confectionné une grande quantité de fleurs en papier pour le décor du village, en particulier pour décorer des vélos exposés sur le passage du Tour de France cycliste le 18 juillet 2014 !

Le 17 juillet nous avons effectué une superbe visite des roseraies REUTER à Saint Georges d'Espéranche, tout près de chez nous. Nous avons été guidés dans les serres et au milieu des plantations par un accompagnateur qui nous a tout expliqué sur la création d'une nouvelle variété de rose et le long cheminement à suivre pour arriver à son baptême... Exemples d'appellation : « Riquita » ou « Mistinguett » ou « Muriel Robin ».

A midi, un excellent repas champêtre nous était servi au bord d'un étang plein de fraîcheur. Pour une fois, cet été il faisait très chaud et nous avons pu profiter d'un ombrage salubre pour terminer l'après midi avec des jeux.

Après une interruption de trois semaines à la fin août, le mois de septembre passe si vite qu'il faut déjà arriver aux préparatifs de la FOIRE aux CHATAIGNES du samedi 11 octobre !

Comme de coutume, les membres du Club participent activement à la phase de préparatifs tout au long de la semaine précédente et à la vente des pâtisseries le jour de la foire.

Nous terminons la saison par notre Assemblée Générale le jeudi 27 novembre et la dégustation des bûches de Noël le 18 décembre.

Cette année, GEORGES, adhérent de longue date nous a quittés... Avant ses ennuis de santé, il participait régulièrement à toutes les activités.

Retraités ou pas, amateurs de jeux de société ou pas, ou seulement animés du sens de l'Amitié, nous serions ravis d'accueillir de nouveaux adhérents au sein du Club : bienvenue à tous !

**LA BOULE DU MARAIS**

La Boule du Marais a passé une bonne saison 2013/2014 avec d'excellents résultats. Elle remercie tous les licenciés ainsi que les bénévoles et les participants à ses nombreuses manifestations. Nous accueillons avec plaisir de nouveaux licenciés qui sont venus agrandir la Boule du Marais.

De nombreux concours sont prévus pour la saison 2014/2015. Notre matinée « tête de veau » a eu lieu le dimanche 9 novembre.

Merci à tous, le président.



Le mot conscrit signifie, dans le langage courant, l'ensemble des personnes nées la même année. A l'origine, un conscrit est un jeune homme appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire. De nos jours, la conscription n'est plus la raison de cette tradition. Les conscrits de 18 à 20 ans originaires de Faramans se réunissent pour partager amusements, rigolades et divertissements.

L'année 2014 fut une réussite pour les conscrits. Après de nombreux événements qui nous ont permis d'animer le village de Faramans, nous vous réservons encore bien des surprises l'année prochaine.

Cette année a débuté par une tournée du mois de mai dans la commune pour offrir la fleur de saison, le muguet. Beaucoup de Faramantois ont joué le jeu et nous ont soutenu dans cette tournée. Ensuite un barbecue géant et convivial a été organisé en juin suivi d'un concours de pétanque. Un barbecue de plus en plus apprécié chaque année.

Par la suite, notre participation à ce fameux feu d'artifice reste un plaisir, malgré certaines conditions météo mitigées.

Nous avons souhaité mettre en œuvre cette année, un nouvel événement qui nécessitait une grande organisation. Nous avons relevé le défi avec joie pour instaurer un intervillage. Celui-ci nous a permis de clôturer la tournée des brioches le 2 août et de remplacer la vogue qui nous a manqué. Cet intervillage a réuni jeux et convivialité entre tous âges et permis de passer ainsi un agréable moment.



Depuis des années, les tournées se faisaient à pied. Cette année, pour la tournée des brioches, nous avons relancé notre précieux char. Il nous a permis de remettre en scène nos « bruyantes » traditions.

Comme toujours, nous avons participé à la « Foire aux Châtaignes » du 11 octobre.

Une innovation cette année, nous avons lancé un bal le soir de la foire. Absent depuis 5 ans, ce bal a été une réussite pour les conscrits qui ont accueilli près de 300 personnes. Ce fut un vrai plaisir de l'organiser dans de bonnes conditions. Nos efforts ont su porter leurs fruits. Ainsi nous l'attendons de nouveau avec joie pour l'année 2015.

L'année s'est terminée par une troisième innovation, une matinée « moules-frites », très appréciée. Suite à cette manifestation, nous avons souhaité offrir une partie de nos bénéfices au pot commun du Téléthon. C'est avec joie que les conscrits ont apporté leur soutien à cette oeuvre caritative.

Nos objectifs sont la convivialité, le divertissement, l'originalité, le partage et l'animation dans notre commune. Nous faisons en sorte de réunir tous ces objectifs pour passer d'agréables moments. Chaque année, les conscrits accueillent de nouveaux arrivants des années suivantes. En 2015, on attend les jeunes nés en 1997.

Nous attendons un accueil chaleureux et une participation des habitants. Nous sommes à l'écoute d'autres suggestions de votre part, pour ainsi satisfaire un maximum de personnes.



AMICALE DES DONNEURS
DE SANG BENEVOLES
DE LA BIEVRE ET DU LIERS
38260 LA COTE SAINT ANDRE

VOUS DONNEZ OU VOUS VOULEZ DONNER VOTRE SANG ! VOUS POUVEZ AUSSI REJOINDRE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG !

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Bièvre et du Liers a organisé son assemblée générale le vendredi 26 septembre 2014 à la Salle des Fêtes de Commelle, en présence de M. Jean-Pierre BARBIER député, de M. Jean Charrière responsable de secteur de l'Union Départementale des Donneurs de Sang, de maires ou de leurs représentants, de membres actifs de l'Amicale et de donateurs fidèles.

L'ordre du jour était le suivant :

- compte-rendu moral et financier
- élection du bureau
- débat sur la vie de l'Amicale des Donneurs de Sang et questions diverses

M. Jean-Pierre BARBIER, présent depuis de nombreuses années auprès de l'Amicale en particulier et des donateurs de sang en général, lors de son intervention a pu évoquer et commenter les dernières informations concernant le don du sang. En l'occurrence, sur ce système éthique, préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé et par le Conseil de l'Europe, qui incite les Etats membres à s'orienter vers le don volontaire et non rémunéré. C'est le seul système qui permet d'atteindre l'autosuffisance, tout en assurant une sécurité maximale tant pour les patients que pour les donateurs.

Le nouveau bureau de l'Amicale est le suivant :
Président : Joël DIGAUD 38260 COMMELLE
Vice-président : Jacques NEMOZ 38260 BOSSIEU
Trésorière : Véronique BARATIER BUISSON 38260 SARDIEU
Secrétaire : Chantal JOUD 38260 LA COTE ST ANDRE

Membres actifs :

Mireille PELLERIN 38260 ORNACIEUX
Marie-Claude RAJON 38260 LA COTE ST ANDRE
Marie-France CHORIER 38260 GILLONNAY
Eric RIVAL 38260 SARDIEU
Paulette DIGAUD 38260 COMMELLE
Jacqueline ANTONIOLLI 38260 SEMONS

Membres honoraires :

Maurice COLLION 38260 SEMONS
Jeannine BRUT 38260 GILLONNAY
Gérard REVERCHON 38260 ARZAY

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Bièvre et du Liers est toujours à la recherche de bénévoles au sein de la commune de Faramans. Elle a besoin de représentants pour organiser les 2 collectes de l'année, en janvier/février et juillet/août.

L'Amicale est présente également aux côtés des associations de Faramans lors des 2 grandes manifestations annuelles, le feu d'artifice et la Foire aux Châtaignes.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donateurs de sang et de ses bénévoles.

Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

Jacques NEMOZ - 389. Chemin de Grateloup - 38260 - BOSSIEU

Mobile: 06 42 70 84 38

E-mail: jacques.nemoz66@orange.fr

Etablissement Français du Sang :

www.dondusang.net

www.rhonealpes.dondusang.net

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Dates collectes de sang 2015 :

A FARAMANS

Lundi 26 janvier

Mardi 22 juillet

Et si vous n'avez pas pu donner votre sang à Faramans, vous pourrez facilement accomplir ce geste généreux à :

GILLONNAY

Mardi 3 février

Mercredi 29 juillet

LA COTE ST ANDRE

Mercredi 22 avril

Jeudi 12 novembre

SEMONS

Mercredi 15 avril

Vendredi 20 novembre



Le mot conscrit signifie, dans le langage courant, l'ensemble des personnes nées la même année. A l'origine, un conscrit est un jeune homme appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire. De nos jours, la conscription n'est plus la raison de cette tradition. Les conscrits de 18 à 20 ans originaires de Faramans se réunissent pour partager amusements, rigolades et divertissements.

L'année 2014 fut une réussite pour les conscrits. Après de nombreux événements qui nous ont permis d'animer le village de Faramans, nous vous réservons encore bien des surprises l'année prochaine.

Cette année a débuté par une tournée du mois de mai dans la commune pour offrir la fleur de saison, le muguet. Beaucoup de Faramantois ont joué le jeu et nous ont soutenu dans cette tournée. Ensuite un barbecue géant et convivial a été organisé en juin suivi d'un concours de pétanque. Un barbecue de plus en plus apprécié chaque année.

Par la suite, notre participation à ce fameux feu d'artifice reste un plaisir, malgré certaines conditions météo mitigées.

Nous avons souhaité mettre en œuvre cette année, un nouvel événement qui nécessitait une grande organisation. Nous avons relevé le défi avec joie pour instaurer un intervillage. Celui-ci nous a permis de clôturer la tournée des brioches le 2 août et de remplacer la vogue qui nous a manqué. Cet intervillage a réuni jeux et convivialité entre tous âges et permis de passer ainsi un agréable moment.



Depuis des années, les tournées se faisaient à pied. Cette année, pour la tournée des brioches, nous avons relancé notre précieux char. Il nous a permis de remettre en scène nos « bruyantes » traditions.

Comme toujours, nous avons participé à la « Foire aux Châtaignes » du 11 octobre.

Une innovation cette année, nous avons lancé un bal le soir de la foire. Absent depuis 5 ans, ce bal a été une réussite pour les conscrits qui ont accueilli près de 300 personnes. Ce fut un vrai plaisir de l'organiser dans de bonnes conditions. Nos efforts ont su porter leurs fruits. Ainsi nous l'attendons de nouveau avec joie pour l'année 2015.

L'année s'est terminée par une troisième innovation, une matinée « moules-frites », très appréciée. Suite à cette manifestation, nous avons souhaité offrir une partie de nos bénéfices au pot commun du Téléthon. C'est avec joie que les conscrits ont apporté leur soutien à cette oeuvre caritative.

Nos objectifs sont la convivialité, le divertissement, l'originalité, le partage et l'animation dans notre commune. Nous faisons en sorte de réunir tous ces objectifs pour passer d'agréables moments.

Chaque année, les conscrits accueillent de nouveaux arrivants des années suivantes. En 2015, on attend les jeunes nés en 1997.

Nous attendons un accueil chaleureux et une participation des habitants. Nous sommes à l'écoute d'autres suggestions de votre part, pour ainsi satisfaire un maximum de personnes.



AMICALE DES DONNEURS-
DE SANG BENEVOLES
DE LA BIEVRE ET DU LIERS
38260 LA COTE SAINT ANDRE

VOUS DONNEZ OU VOUS VOULEZ DONNER VOTRE SANG ! VOUS POUVEZ AUSSI REJOINDRE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG !

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Bièvre et du Liers a organisé son assemblée générale le vendredi 26 septembre 2014 à la Salle des Fêtes de Commelle, en présence de M. Jean-Pierre BARBIER député, de M. Jean Charrière responsable de secteur de l'Union Départementale des Donneurs de Sang, de maires ou de leurs représentants, de membres actifs de l'Amicale et de donateurs fidèles.

L'ordre du jour était le suivant :

- compte-rendu moral et financier
- élection du bureau
- débat sur la vie de l'Amicale des Donneurs de Sang et questions diverses

M. Jean-Pierre BARBIER, présent depuis de nombreuses années auprès de l'Amicale en particulier et des donateurs de sang en général, lors de son intervention a pu évoquer et commenter les dernières informations concernant le don du sang. En l'occurrence, sur ce système éthique, préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé et par le Conseil de l'Europe, qui incite les Etats membres à s'orienter vers le don volontaire et non rémunéré. C'est le seul système qui permet d'atteindre l'autosuffisance, tout en assurant une sécurité maximale tant pour les patients que pour les donateurs.

Le nouveau bureau de l'Amicale est le suivant :

Président : Joël DIGAUD 38260 COMMELLE
Vice-président : Jacques NEMOZ 38260 BOSSIEU
Trésorière : Véronique BARATIER BUISSON 38260 SARDIEU
Secrétaire : Chantal JOUD 38260 LA COTE ST ANDRE

Membres actifs :

Mireille PELLERIN 38260 ORNACIEUX
Marie-Claude RAJON 38260 LA COTE ST ANDRE
Marie-France CHORIER 38260 GILLONNAY
Eric RIVAL 38260 SARDIEU
Paulette DIGAUD 38260 COMMELLE
Jacqueline ANTONIOLLI 38260 SEMONS

Membres honoraires :

Maurice COLLION 38260 SEMONS
Jeannine BRUT 38260 GILLONNAY
Gérard REVERCHON 38260 ARZAY

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Bièvre et du Liers est toujours à la recherche de bénévoles au sein de la commune de Faramans. Elle a besoin de représentants pour organiser les 2 collectes de l'année, en janvier/février et juillet/août.

L'Amicale est présente également aux côtés des associations de Faramans lors des 2 grandes manifestations annuelles, le feu d'artifice et la Foire aux Châtaignes.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donateurs de sang et de ses bénévoles.

Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

Jacques NEMOZ - 389. Chemin de Grateloup - 38260 - BOSSIEU

Mobile: 06 42 70 84 38

E-mail: jacques.nemoz66@orange.fr

Etablissement Français du Sang :

www.dondusang.net

www.rhonealpes.dondusang.net

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Dates collectes de sang 2015 :

A FARAMANS

Lundi 26 janvier

Mardi 22 juillet

Et si vous n'avez pas pu donner votre sang à Faramans, vous pourrez facilement accomplir ce geste généreux à :

GILLONNAY

Mardi 3 février

Mercredi 29 juillet

LA COTE ST ANDRE

Mercredi 22 avril

Jeudi 12 novembre

SEMONS

Mercredi 15 avril

Vendredi 20 novembre



Enfants d'Ailleurs a choisi le parrainage individuel

L'HUMANITAIRE est un mot en vogue, et bravo pour cette mode qu'il convient de pérenniser, tout en comprenant qu'il n'y a rien d'extraordinaire là dedans, puisque au-delà des appartenances et des communautés, nous sommes les branches du même arbre. Ce terme plonge ses racines dans l'humus, l'humain, l'humilité, bref dans tout ce qui ressemble à l'humanité, plutôt de près que de loin d'ailleurs. L'Autre, celui du bidonville, de la favella, ou du quartier, est proche, non seulement géographiquement à l'ère des airbus, mais émotionnellement et humainement tout simplement.

« Faire de l'humanitaire » peut se révéler quelquefois à double tranchant, car à l'opposé de ce que sous-tend par définition la bonne action claire et désintéressée ! Par abus ou manque : manque de discernement, de fermeté et de transparence ; abus de pouvoir sous les formes pernicieuses de certaines déviations : argent mal utilisé, gaspillé et le « à but non lucratif » n'est alors qu'appellation mensongère ; détournement du projet également, quand, mal ficelé ou mal finalisé, il n'arrive pas à destination et se dévoie en cours de route.

« Etre humanitaire » me paraît plus engagé, plus respectueux envers les personnes défavorisées qui ont un nom, une identité, un village, une culture. C'est pourquoi, le parrainage individuel, par exemple, est une action moins floue, plus concrète qu'abstraite, car il ne s'égare pas dans les méandres d'une distribution collective embrumée ; le montant de telle ou telle mensualisation est destinée à une aide précise.

On fournit de la nourriture, on participe aux frais de scolarisation ou d'hospitalisation, on sait qui l'on aide et pourquoi, on sait donc où va l'argent...

Parce que l'on connaît tel enfant et sa mère en difficultés, l'association les soutient, eux, nominativement, et les dons mensuels ne tombent pas dans une vague marmite dont on ignore les tenants et les aboutissants.

Enfants d'Ailleurs agit donc en mettant en place des parrainages individuels pour nourrir, scolariser et soigner un petit nombre d'enfants, parmi les plus démunis, cinquante aujourd'hui à Addis Abeba. Ces enfants et leur famille d'accueil - leurs parents sont le plus souvent décédés du Sida - sont suivis et soutenus par des bénévoles locaux francophones dont on a pu connaître les grandes qualités d'altruisme et de dévouement, pour avoir travaillé avec eux et partagé leur quotidien, pour les avoir rencontrés et appréciés sur le terrain, au cours des six années de notre séjour en Ethiopie.

Enfants d'Ailleurs ne prélève aucun frais de fonctionnement sur les dons reçus. La colonne vertébrale financière, outre les dons et apports des parrains, est constituée du reversement des droits des livres publiés et vendus par les « Editions Enfants d'Ailleurs » constituées en association soumise à la fiscalité des entreprises. Les parrainages ne sont donc pas amputés de frais de gestion, mais au contraire abondés par l'autofinancement éditorial. Ainsi, lorsqu'un parrain verse 1 €, s'y ajoutent 20 cents issus de la vente des livres C'est donc 1,20 € en fin de compte qui sont utilisés à l'aide concrète sur place !

Si chacun aide chacun dans un véritable partage, et non dans une pantomime par laquelle les plus nantis se servent encore plus, un matin, c'est sûr, l'humanité se réveillera naturellement « humanitaire », car elle sera alors artisane de son propre miracle.

Chantal Sigaud.

La saison 2014 - 2015 de l'association Faradanse a débuté dans une bonne ambiance, avec une nouveauté : des cours de fitness.

Les cours de modern-jazz assurés par Carine ont lieu le mercredi après-midi et sont ouverts aux enfants, garçons et filles, à partir de 4 ans ainsi qu'aux adultes.

Vu son succès, l'activité zumba est reconduite le vendredi soir, avec ses deux créneaux horaires. La zumba est animée par Christine qui assure également le cours de fitness du lundi soir.

Dates importantes à retenir :

Dimanche 18 janvier 2015 : Vente de galettes, salle d'animation.

Samedi 14 mars 2015 : Stage Zumba / fitness, de 19h à 21h, ouvert à tous, salle des fêtes.

Dimanche 26 avril 2015 : Vente de plants, place du tailleur.

Samedi 27 juin 2015 : Gala de fin d'année à Commelle.

Nathalie et Catherine ont rejoint le nouveau bureau en tant que membres actifs.

Présidente : Véronique
Trésorière : Nathalie
Secrétaire : Christèle

Si des personnes sont intéressées pour nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

mail : faradanse@laposte.net

Véronique : 06.84.50.76.76

Nathalie : 06.77.32.15.56

Christèle : 06.82.65.72.82



CLUB DE MARCHE DE FARAMANS

Sortie annuelle à Boucieu-Le-Roi en Ardèche

DESCENTE DES GORGES DU DOUX EN VELORAIL

Le Vélorail des Gorges du Doux emprunte sur douze kilomètres la ligne historique du Chemin de Fer du Vivarais construite en 1891. Taillée à flanc de montagne avec de nombreux ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels), la ligne nous fait découvrir les paysages magnifiques des Gorges du Doux, affluent du Rhône au nord de l'Ardèche.

Le point de départ est à la Gare de BOUCIEU-LE-ROI. L'arrivée en vélorail est à proximité du viaduc de Troye.

Le retour se fait en autorail ; classé « monument historique », l'autorail de marque Billard circule sur la ligne depuis 1938. Il a été entièrement restauré en 2011. Son moteur cinq cylindres Berliet est refroidi par des radiateurs disposés à l'avant et sur le toit.



Pour tous renseignements sur le Club de marche, contacter
Jean-Pierre LEFEBVRE au : 06 37 82 42 14 (tél portable) ou au 04 74 31 97 44 (tél fixe)

2014, marquée par le 20ème anniversaire de la création du Golf de la Bièvre à Faramans, paraît avoir été une année charnière pour la vie golfique et sportive de l'Association :

- arrivée de nouveaux golfeurs, dont beaucoup de jeunes adultes en progression, gage de qualité pour l'avenir de l'équipe sportive.
- gros succès pour les journées Portes Ouvertes de ce printemps, qui ont fait découvrir le Golf à beaucoup et convaincu plusieurs néophytes de s'y mettre pour de bon !
- participation, depuis cette année, de notre équipe au Challenge Rhône-Alpes des Golf de 9 trous : 10 rencontres dans l'année avec les équipes de 6 autres golfs (Seyssins, Uriage, Granier-Apremont, Drôme Provençale, Easy Golf Valence) ; malgré notre absence lors de la 1ère rencontre, les joueurs de notre petit terrain de 4 trous soutiennent la comparaison avec ces golfs plus grands et plus fournis en adhérents.
- école de Golf qui se reconstruit et de mieux en mieux animée par le Pro : Evan Marshall

2015 semble devoir à son tour être une année de développement :

- les jeunes de l'école de Golf commencent à atteindre un niveau qui, nous l'espérons, va leur permettre de bien figurer dans les rencontres interclubs de l'Isère et de la Région.
- la présence de notre équipe au Challenge des Golf de 9 trous sera poursuivie, avec plus de

joueurs de la Bièvre, plus de rencontres et peut-être plus de clubs inscrits.

Dans cette optique, notre rêve de l'agrandissement à 9 trous du parcours de Faramans pourrait s'inscrire dans un développement touristique, économique et sportif du Territoire de Bièvre-Isère, conforté par le lancement des travaux du Center Parcs des Chambarans.

Tout cela sera-t-il devenu réalité en 2018 ? Année où la Fédération Française de Golf s'est fixée un objectif de 500.000 licenciés et où la France organisera la RYDER CUP, équivalent Golfique de la Coupe du Monde de Foot !



SOU DES ECOLES

Malgré toutes les péripéties que notre association a rencontrées lors de sa mise en route début septembre, nous sommes repartis avec une équipe très motivée pour le plus grand plaisir de tous et surtout des enfants.

Nous avons débuté cette année scolaire avec notre vente de chocolats pour les fêtes de Noël avec la maison « Alex Olivier ».

Le 28 février 2015, nous allons pouvoir vous rencontrer lors de notre défilé dans les rues du village à l'occasion du carnaval, suivi de sa soirée repas animée par un DJ.

Vous pourrez venir exposer ou chiner le 12 avril 2015 sur notre pucier et participer à notre traditionnelle tombola.

L'année scolaire se finira avec la fête des écoles le 21 juin 2015. Nous vous accueillerons au repas puis vous pourrez admirer les jolis spectacles de nos chers bambins.

Ces manifestations sont importantes pour les enfants de l'école de Faramans.

Les membres du sou des écoles vous remercient par avance de l'attention que vous porterez à leurs manifestations.

Le bureau

Malgré la raréfaction des dirigeants et bénévoles, le CS FARAMANS FOOTBALL continue d'exister.

S'il y a quelques années, pas si éloignées, il suffisait d'un ballon et d'un bout de pré pour jouer au foot et s'amuser, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Les exigences sont devenues inversement proportionnelles à l'engagement et à l'implication du monde d'aujourd'hui.

Tout d'abord, plus d'exigences et de contraintes administratives : pas vraiment un problème pour le club car nous sommes respectueux des consignes du district et de la ligue de football, mais seulement plus de travail pour les dirigeants.

Plus d'exigences dans les structures, le matériel, les équipements ce qui semble logique, sauf que cela représente un coût ...

Plus d'exigence envers l'encadrement sportif alors qu'il repose toujours sur les mêmes personnes et que peu de nouvelles personnes ont tenté l'expérience, bien souvent comme une étoile filante !

Plus d'exigence en matière de résultats : il ne suffit pas de revêtir une belle tenue pour devenir un bon footballeur, il faut d'abord se préparer physiquement, respecter les consignes de son entraîneur et respecter ses partenaires.

Bien que nous soyons confrontés à la concurrence des clubs voisins, nous continuons à être représentés dans toutes les catégories jeunes de U6 à U19, équipe U19 créée cette saison et encadrée par Thierry Tournier.

Pour certaines catégories nous sommes en entente avec le club de ST SIMEON.

Le CS FARAMANS continue également d'organiser ses traditionnelles fêtes ; il compte sur votre présence et sur l'aide des autres associations du village.

**Le président
Bernard VEYRET**



ASSOCIATION PATRIMOINE RELIGIEUX

Association pour la sauvegarde du patrimoine religieux de Faramans



Présents depuis de nombreuses années au sein de cette association, certains membres ont souhaité passer le relais.

Le 15 octobre, anciens et nouveaux membres se sont réunis afin d'élire un nouveau bureau.

Il se compose ainsi :

- Présidente : Marie-Jo RICHARD
- Vice-président : Daniel BOUVIER
- Trésorière : Pascale BURLET
- Trésorière Adjointe : Isabelle GUILLON
- Secrétaire : Françoise GAIGNAIRE
- Secrétaire Adjointe : Véronique BALDERER
- Membre de Droit : Père de BUTLER

- Membres : Alain BOURDAT, Christiane BOURDAT, Eliette BOURDAT, Marcel CARRAS, Pascal MARION, Jacques NEMOZ, Bernard RICHARD, Marie-Renée RICHARD, Christine ROUQUETTE, Josiane SERVERIN.

Nous aurons à continuer ensemble l'œuvre entreprise pour la restauration et l'entretien du Patrimoine Religieux.

Al'eglise, la réparation d'une cloche est nécessaire. Elle sera remise en état prochainement.

Nous remercions Thérèse ARMANET, Madeleine SAILLER, André BURLET et Raymond LEMPS pour leur investissement au sein de l'association.

Nous remercions également tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la rénovation de la salle de catéchisme, l'entretien des croix et le nettoyage de l'église.

Le Bureau



Pour des raisons personnelles j'ai dû m'éloigner de toutes activités depuis le mois de décembre 2013 et ce jusqu'au mois de juin de cette année.

Les absents ont toujours tort et cela se vérifie en ce qui concerne la relance des adhésions pour 2014. À cela s'est ajoutée une réduction drastique des horaires d'ouverture de l'accueil du camping.

Pour 2015 j'envisage, outre mes propres disponibilités, de demander à un commerce de Faramans la possibilité de délivrer des adhésions et ce en accord avec la Commune.

Je ferai passer un flyer d'appel aux adhésions avant la reprise de la saison que nous engageons le 1er juin de chaque année.

Pour 2014, j'ai quand même engagé une modification importante. Les serrures traditionnelles dont une avait été dérobée sur le court N° 1, ont été remplacées par des serrures à cartes perforées (serrures renforcées, système plus pratique à utiliser et à modifier à l'ouverture d'une nouvelle saison).

D'autre part j'ai fait réparer les trous régulièrement pratiqués dans le grillage par des individus indécents.

A ce jour les réparations n'ont pas été dégradées, pour combien de temps...?

En 2013 j'ai participé à 4 réunions avec la commission des sports de l'ex Communauté de Commune dans le but de mutualiser l'activité Tennis sur l'ensemble des communes de la Bièvre. Participaient en particulier à ces réunions, le Président de la MJC de la Côte, le Président des Tennis de Saint Etienne de Saint-Geoirs, Le Président du Tennis d'Ornacieux et quelques représentants d'autres communes.

Malheureusement rien n'a émergé à ce jour. Pour exemple, mutualisation des courts, adhésions collectives à la Fédération Départementale, mutualisation pour obtenir la rotation d'un moniteur sur chaque club...

Lors d'un entretien récent avec M. le Maire de Faramans et l'adjointe chargée des relations avec les associations, j'ai proposé un projet qui me tient à cœur : l'initiation des jeunes enfants au tennis.

Une idée s'est dégagée : ouvrir les courts pendant les temps d'activité périscolaires.

Cette proposition est à l'étude.

Le club fournirait le matériel nécessaire : raquettes adaptées aux petites mains et balles.

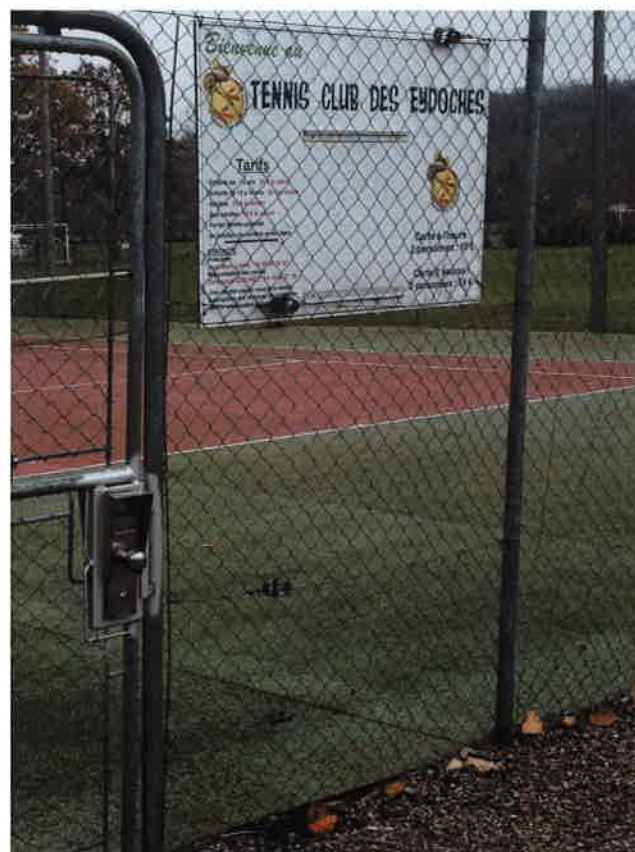
J'espère ardemment que ce projet verra le jour !

Je tiens à remercier la Commune pour le nettoyage régulier des courts et le démaillage indispensable à la sortie de l'hiver.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 09 mai 2015 à 10h30 à la salle de réunion de la commune. Je vous convie à nous rejoindre pour faire part de vos idées. Nous avons besoin de fédérer les joueurs qui prennent du plaisir sur les courts mais de façon très individualiste.

Je vous souhaite une très bonne année 2015.

**Le Président
Jean Marc LAVAL**



Contact : Tennis des Eydoches
Président Jean-Marc LAVAL 0684701647
Adresse Postale : 112. Chemin des tilleuls 38260 Faramans
Courriel : tennisedeseydoches@sfr.fr ou Jmlaval330@orange.fr

Depuis quelques années, le moto-club compte 25 membres : motards ou simples passionnés de vieilles mécaniques.

Si vous souhaitez restaurer une moto, avoir des renseignements, des adresses de spécialistes ou simplement rouler, n'hésitez pas à nous contacter ou à rejoindre notre association.

Les activités principales sont :

- Participation rallyes véhicules anciens.
- Stand d'exposition aux coupes moto-légende (circuit Dijon-Prenois : fin mai) et autres salons.
- Contact et balades avec d'autres clubs de motos anciennes.
- Organisation de 4 bourses d'échanges trimestrielles.

Nous avons, lors de la bourse de septembre 2014, instauré un partenariat avec l'équipe du restaurant «la Roselière» qui accepte d'ouvrir son établissement les dimanches de la bourse afin de restaurer les exposants et visiteurs (plus de 40 repas lors de ce rassemblement).

Le bureau

Tél : 06.22.04.92.99

Calendrier des bourses 2015 :

- 08 Mars
- 14 juin
- 13 Septembre
- 13 Décembre



Balade au Mont Cenis (août 2014)



Exposition au Salon de la moto de Lyon (mars 2014)



1 : Bourse (mars 2014)

UPIF

Faramans est le centre d'un bassin de vie important tant du point de vue commerçant, artisanal, touristique, associatif et médical.

L'UPIF est l'association qui réunit les différents acteurs de la vie économique de Faramans.

Depuis la création de l'UPIF, il y a 20 ans, Jean-Claude Thomas en était le Président.

Son départ en retraite, bien mérité, a donné lieu à l'élection d'un nouveau bureau :

- Président : Fabien Schwartz
- Secrétaire : Marie-Christine Quiblier
- Trésorière : Fabienne Carboni

Les membres de l'UPIF se sont réunis pour remercier Jean-Claude à la Roselière autour d'un pot surprise.

Étaient également présents les 4 maires qui ont dirigé la commune durant sa présidence.

Comme chaque année, l'UPIF a organisé les illuminations du 8 décembre avec points chauds, tombola, Père Noël, pour les petits et les grands.

Une soirée fort sympathique.



BOIS DES COTTANES



23 février 1510

Traité entre les habitants de Faramans et Humbert de Batherday relatif au bois commun des Cottanes

Aujourd'hui encore quelques habitants exploitent, dans le cadre du droit ancestral de l'affouage, les bois, propriété de la commune de Faramans sur le territoire de la commune d'Arzay à plus de 6 km du bourg. Jusque dans les années 1950, c'est presque la totalité de la population qui, un hiver sur trois abattaient, transportaient sur des charrettes attelées de chevaux, voire de bœufs au début des années 1900, le bois nécessaire au chauffage, à la construction et à la clôture des propriétés. Bien que la propriété de ces bois n'ait été acquise à la commune que vers 1820, les habitants de Faramans les exploitaient depuis beaucoup plus longtemps. Peut-être de-

puis l'an mil, comme nous allons le voir dans le traité intervenu le 23 février 1510 entre les habitants de Faramans et Humbert de Batherday, propriétaire des dits bois.

Tout d'abord qui est ce « magnifique et puissant Humbert de Batherday (Baternay) seigneur du Bouchage, des Cottanes et de Semons » tel qu'il est mentionné dans ce traité ? Humbert de Batherday est né en 1438 dans le village de Batherday près de Saint Donat, dans la Drôme. Jeune homme, dans son village natal, il se fait remarquer par le Dauphin qui deviendra par la suite Louis XI. Celui-ci l'attache à sa personne et en fait l'un de ses principaux conseillers. Pour le récompenser Louis XI lui attribua de nombreux biens confisqués à d'autres seigneurs et notamment la terre du Bouchage, d'où son titre. Il est aussi, entre autres, seigneur des Cottanes (actuelle forêt dites de Batherday) et de Semons. Il décède en 1528.

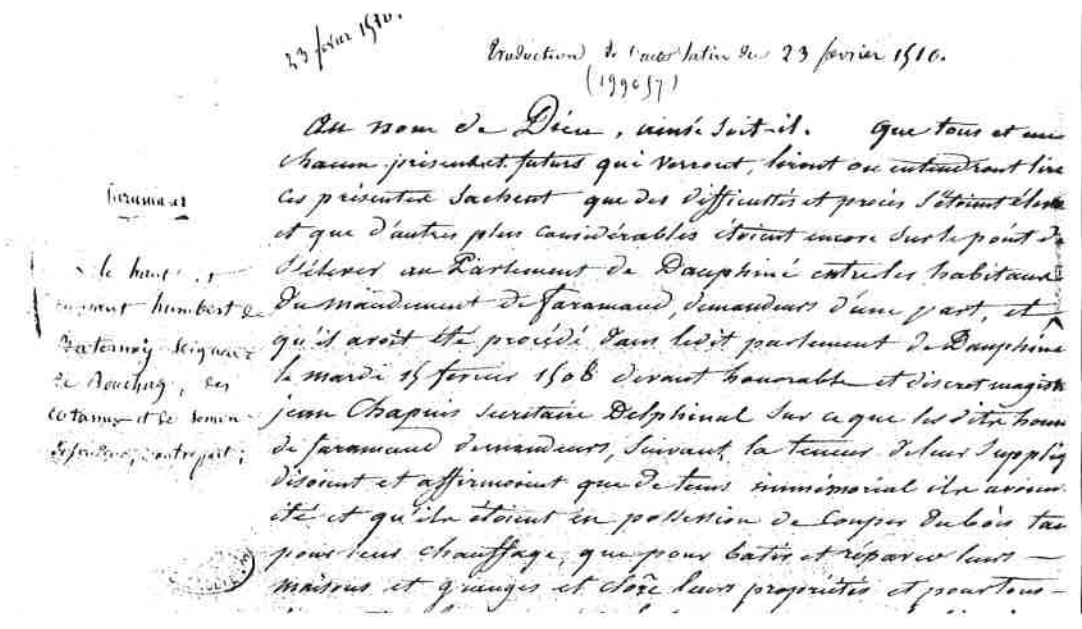
Le 15 février 1508, les habitants de Faramans engagent devant le Parlement du Dauphiné un procès à l'encontre de ce « puissant et magnifique seigneur ». Devant le magistrat, Jean Chapuis, ils affirment « que de temps immémoriaux ils avaient été et qu'ils étaient en possession de couper le bois tant pour leur chauffage, que pour bâtir et réparer leurs maisons et granges et clore leurs propriétés et pour tous leurs autres besoins ». Ils indiquent que ce bois commun est limité à l'ouest par le chemin « allant de l'église de Bossieu à l'église de Bonnevaux », au nord « la combe de Jacob », à l'est « l'étang cardinal » (le Grand Albert sans doute) et au midi un chemin « appelé la vie traverse ». C'est bien la position, aujourd'hui, des bois communaux de Faramans sur le territoire d'Arzay. Ils disent encore « qu'ils ne devaient pas être troublés dans leurs dites possessions par le seigneur des Cottanes ni par ses officiers ». Ils déclarent notamment avoir été inquiétés par les officiers du seigneur lors de coupes de bois et ils reprochent aussi au seigneur d'avoir « albergé » (loué) des parcelles du bois commun à des particuliers. Deux années s'écoulent avant que les parties adverses décident, plutôt que de plaider, de chercher un accommodement.

Le 23 février 1510, devant un notaire public sont réunis : pour les habitants de Faramans, Antoine Pillard et Jean Laurent l'aîné ; pour le seigneur du Bouchage, noble Antoine Rigaut ; en présence de deux conseillers : Jean Materon pour Faramans et Claude Marche, docteur en droit, pour le seigneur du Bouchage.

Les deux parties tombent d'accord sur le fait que « les habitants de Faramans toujours et pour toujours usent, doivent et puissent user dudit bois conféré... ». En contrepartie les habitants de Faramans « sont tenus et doivent immédiatement et chaque année payer audit seigneur du Bouchage, des Cottanes et de Semons à chaque fête de St Julien six bennes d'avoines ». D'autre part, Antoine Rigaut, au nom du seigneur du Bouchage, s'engage à faire cesser tous les albergements sauf deux, concédés à Jean de Chambaran et aux frères Barêt, vraisemblablement pour l'exploitation du bois nécessaire au fonctionnement des verreries. Enfin les frais du procès seront partagés entre les deux parties et ce traité vaut pour leurs héritiers et successeurs. A bon entendeur !

Les affouagistes de 2014 sont les descendants, à peu près à la 25e génération, de ces courageux ancêtres qui n'hésitèrent pas à affronter le seigneur de Batherday.

Michel Gillibert





Gendarmé Adjoint Volontaire, un tremplin pour l'avenir

Un tremplin, une expérience professionnelle valorisante, un moyen de développer des compétences etc. sont autant d'avantages propres au statut des volontaires.

Recrutement permanent

Le profil type des GAV est souvent le suivant : jeunes en quête d'une première expérience professionnelle valorisante, âgés de 17 à 26 ans.

Être GAV, c'est servir sous statut militaire. À l'instar des sous-officiers, un temps de scolarisation est nécessaire pour s'imprégner de cette culture et intégrer les valeurs de la gendarmerie. Les GAV sont voués à être sur le terrain des équipiers de sous-officiers, véritables acteurs en matière de prévention et de sécurité intérieure. Il en résulte très souvent des vocations pour le métier de gendarme ou d'autres métiers dans le domaine de la sécurité et de la prévention.

Recrutement permanent Volontaire... et après?

Environ 40% des élèves des écoles de sous-officiers de gendarmerie sont issus du rang des volontaires. La gendarmerie met tout en œuvre pour que ses volontaires atteignent leur objectif de carrière en multipliant les outils

pédagogiques tels que les cours de perfectionnement élémentaires. Ces cours sont le moyen de réviser les fondamentaux, ou de se remettre à niveau dans les matières telles que le français et la culture générale.

Pour ceux désireux de retourner à la vie civile, les centres d'orientation et de reconversion prennent le relais. Les volontaires ont dès lors la possibilité de bénéficier d'un accompagnement à la réalisation de leur projet professionnel.

Depuis le 2 juin dernier, une nouvelle procédure de recrutement des GAV a été mise en place. Désormais après s'être pré-inscrits sur internet, les candidats sont convoqués à une session d'information recrutement à la Gendarmerie de VIENNE.

Gendarmerie Nationale
5 rue de l'Isle – 38200 VIENNE
Tel : 06.18.69.58.67
www.lagendarmerierecrute.fr

MSP

Maison des Services Publics et de l'Emploi					
ORGANISMES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Horaires d'ouverture de la Maison des Services Publics et de l'Emploi :					
Lundi au Jeudi 9h00 - 12h00 13h30 - 17h00					
Vendredi 9h00 - 12h00 13h30 - 16h30					
BP : 04 74 20 31 57 Fax : 04 74 20 31 44 E-Mail : msp@bièvre-dure.com					

la Maison des Services Publics et de l'Emploi					
ORGANISMES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Horaires d'ouverture de la Maison des Services Publics et de l'Emploi :					
Lundi au Jeudi 9h00 - 12h00 13h30 - 17h00					
Vendredi 9h00 - 12h00 13h30 - 16h30					
BP : 04 74 20 31 57 Fax : 04 74 20 31 44 E-Mail : msp@bièvre-dure.com					

LA LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE BIÈVRE ISÈRE

La ludothèque Intercommunale Bièvre Isère reprend son itinérance.

La Ludothèque a repris du service le 17 septembre pour de nombreux accueils libres et gratuits autour du jeu. En préambule à cette nouvelle saison, un temps convivial a rassemblé l'ensemble des bénévoles autour du Dr Yannick Neuder, président de la communauté de commune, M. Michel Champon et Mme Liliane Dico, vice-présidents. Ils ont ainsi pu féliciter l'ensemble des personnes présentes pour leur contribution au dynamisme de la structure. Lieu d'éveil, de rencontre et de découverte autour du jeu et du jouet, la Ludothèque Itinérante de Bièvre Isère Communauté vous propose de passer un moment convivial, entre amis ou en famille sur l'un des temps d'ouverture proposées sur l'ensemble du territoire. La ludothèque vous offre cette année encore

de nombreuses occasions de vous retrouver en famille, entre amis, entre collègues, le temps d'un échange, d'un jeu ou d'une rencontre. Rendez-vous les mercredis, les vendredis (après-midi ou soirée), les samedis matin et pendant les vacances scolaires.

Pour retrouver les dates de passage de la ludothèque à Faramans, se reporter au calendrier des fêtes.

Sachez que vous pouvez participer à toutes les animations du territoire. N'hésitez pas à vous déplacer sur le village voisin.

Pour tous renseignements :
 Sandrine RIONDET-PERINELLE
 Responsable ludothèque
 Tel : 06.19.08.68.27

Quelques rendez-vous :
 23-24 décembre :
 un temps fort sur Noël.
 Samedi 30 mai :
 L'incontournable
 FETE DU JEU

SICTOM



De Janvier à Décembre 2013, il a été collecté sur Faramans :

	En tonnes	En tonnes	En tonnes
En tonnes sur la commune	24,1	9,1	33,2
En tonnes sur la Communauté de Communes Bièvre Isère	27,1	9,4	36,5
En tonnes sur la Communauté de Communes Bièvre Isère	28,8	12,9	41,7
En tonnes sur la SICTOM	35,2	14,3	49,5

De Janvier à Juin 2014 (1er semestre), il a été collecté sur Faramans :

	En tonnes	En tonnes	En tonnes
En tonnes sur la commune	4,0	1,0	5,0
En tonnes sur la Communauté de Communes Bièvre Isère	205,46	81,13	286,59
En tonnes sur la SICTOM	209,46	82,13	291,59

Bilan Portes Ouvertes SICTOM

La SICTOM de Faramans a été visitée par les membres du SICTOM de la Bièvre Isère le 10 septembre 2014. Cette visite a permis de constater que la SICTOM de Faramans dispose d'un matériel performant et d'un personnel qualifié.

Plus de 200 personnes ont pu visiter les différents modules de tri, de triage et de recyclage et ont pu constater que la SICTOM de Faramans dispose d'un matériel performant et d'un personnel qualifié.

Infos pratiques



Déchets verts : la déchèterie, c'est pas automatique!

Parfois, les déchets verts sont acceptés dans les déchèteries, mais pas toujours. Il est important de connaître les règles de la déchèterie pour éviter les erreurs.

Pour plus d'infos sur ces techniques, vous pouvez télécharger le guide du Conseil Général de la Bièvre Isère.

En complément de la déchèterie, la SICTOM de Faramans propose des services de collecte de déchets verts à domicile.

Vous pouvez également vous adresser à la SICTOM de Faramans pour plus d'informations.

Prêt de Gobelets Réutilisables pour vos Manifestations

En effet, depuis plusieurs années la Communauté de Communes Bièvre Isère propose à tous les organisateurs de manifestations un service de prêt de gobelets réutilisables.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à la SICTOM de Faramans.

Comment bien trier ?



Vous souhaitez construire ou agrandir votre logement ou votre local d'activité ?

Vous souhaitez refaire votre façade ou votre toiture ?

Vous recherchez les conseils d'un architecte pour ce projet ?

Bièvre-Isère Communauté, en partenariat avec le CAUE de l'Isère, propose des permanences gratuites d'un architecte-conseiller à destination du grand public ou des professionnels de l'immobilier.

Ces dernières ont lieu sur RDV dans quatre lieux différents :

- La Côte St André : tous les 1er lundi matin du mois à la communauté de communes

- St Etienne de St Geoires : tous les 3ème lundi matin du mois à la communauté de communes

- Roybon : tous les 2nd vendredi après-midi du mois à la communauté de communes

- St Siméon de Bressieux : tous les 4ème vendredi après-midi du mois à la mairie

Pour avoir plus de renseignements et prendre RDV, contactez le service Habitat de Bièvre-Isère Communauté au 04 76 93 51 46.

UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ POUR UN TERRITOIRE PLUS FORT !

Depuis le 1er janvier dernier, les deux intercommunalités Bièvre Chambaran et le Pays de Bièvre-Liers (dont notre commune était membre) ont fusionné afin de donner naissance à Bièvre Isère Communauté qui regroupe environ 39.000 habitants.

Faire face aux enjeux majeurs à venir, faire bénéficier les habitants de services plus efficaces mais également de nouveaux services, ouvrir des perspectives de croissance et ainsi permettre le développement économique indispensable en termes de ressources et d'emplois, tels sont les principaux objectifs des Conseils Municipaux des 41 communes qui se sont prononcés unanimement pour cette fusion.

Les services de la nouvelle intercommunalité ont été structurés autour d'un comité de direction et de pôles correspondant à l'ensemble de ses compétences. De fait, cela entraîne une optimisation des dépenses et des ressources humaines pour rendre un meilleur service à la population.

Bièvre Isère Communauté est installée sur 3 sites :

- **Le siège social se situe sur Saint-Étienne** de Saint-Geoires. Il regroupe la Direction générale et les pôles : Administration Générale, Ressources Humaines et Développement économique et tourisme.

Grenoble Air Parc - 1, avenue Roland Garros, 38590 Saint-Etienne de Saint-Geoires
(Tél : 04 76 93 51 46).

- **Le site de La Côte Saint-André** accueille les pôles : Technique, Environnement, Famille /Solidarité, Actions culturelles, Habitat et Aménagement du territoire, Actions Sportives et Équipements.

1, bd de Lattre de Tassigny, 38260 La Côte-Saint-André (Tél : 04 76 93 51 46)

- **Le site de Roybon est dédié au SIEG** (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Galaure) et à une partie du pôle environnement.

53, route de Montfalcon, 38940 Roybon
(Tél : 04 76 93 51 46)

Présentation de Bièvre Isère Communauté
Depuis 1er janvier 2014, la fusion entre les Communautés de communes Bièvre Chambaran et Pays Bièvre Liers est effective. La nouvelle structure

intercommunale Bièvre Isère Communauté regroupe ainsi 41 communes pour une population de près de 39 000 habitants répartie sur une superficie de 546 km². Cette fusion a l'ambition de créer un territoire pivot entre les métropoles lyonnaise, grenobloise et la vallée du Rhône. Ce projet de territoire a été construit autour de quatre enjeux majeurs :

- « Faire territoire » avec une intercommunalité forte capable de défendre son identité et faire valoir ses intérêts.

- Organiser l'autonomie fonctionnelle et préserver l'équilibre du territoire.

- Améliorer la qualité de vie des habitants.

- Optimiser les ressources disponibles.

Les compétences de l'intercommunalité:

a) Compétences obligatoires

- Développement économique : aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire ; mise en place d'actions de développement économique d'intérêt communautaire

- Aménagement de l'espace : mise en place de schémas de cohérence territoriale et de secteur (SCOT, ZAC)

b) Compétences optionnelles

- Logement et cadre de vie : mises en place d'une politique du logement social d'intérêt communautaire et d'actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement à destination des personnes défavorisées

- Déchets ménagers et assimilés : élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

c) Compétences facultatives

- Eau potable

- Assainissement (collectif et non collectif)

- Actions sociales d'intérêt communautaires (enfance et jeunesse / emploi, insertion et animation)

- Politique et équipements culturels

- Délimitation et création de zones de développement de l'éolien

- Autres équipements

EN CAS D'URGENCE EAU OU ASSAINISSEMENT

Contactez le 04 74 20 86 78

HORAIRE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Lundi- Mardi- Mercredi- Jeudi- Vendredi : 8h30 à 11h15 et 13h30 à 15h30

Samedi : 8h30 à 11h

COREESPONDANTE DU DAUPHINE LIBRE

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille, vous pouvez contacter Martine CRASEZ au 06 64 41 42 58

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

CARCEL Maloé, fils de CARCEL Stéphane et HASELBAUER Nelly

Né le 15 janvier 2014 à Vienne

PLACE BOUVARD Clélia, fille de PLACE Arnaud et BOUVARD Anaïs

Née le 11 février 2014 à Voiron

BARRANCO Lou, fille de BARRANCO Eddy et MOIROUD Delphine

Née le 1er avril 2014 à Bourgoin Jallieu

MARION Cylia, fille de MARION Alexandra

Née le 26 mai 2014 à Voiron

THOMAS Enguerrand, fils de THOMAS Alexandre et ARTHAUD Emily

Né le 24 Juillet 2014 à Ecully (Rhône)

BURLET Emma, fille de BURLET Gaël et PONCET Juliette

Née le 6 août 2014 à Bourgoin Jallieu

MOISSON Martin, fils de MOISSON Olivier et DAURELLE Rose-Hélène

Né le 9 septembre 2014 à Bourgoin Jallieu

BREYMAND Mathis, fils de BREYMAND Olivier et CHENAVAS Mélanie

Né le 10 octobre 2014 à Bourgoin Jallieu

RANDY Nathaël, fils de RANDY Fabrice et PINATEL Laurence

Né le 21 novembre 2014 à Bourgoin-Jallieu

ALPHANT Liséa, fille de ALPHANT Ludovic et MONACO Sophie

Née le 1er décembre 2014 à Voiron

MARIAGES

ALAIMO Michel et JAMME Jessica - le 20 septembre 2014

DECES

COLLET Marie Louise, Veuve BORG - le 23 mars 2014

CHAROUD Georges - le 8 juillet 2014

BEC Suzanne, Veuve BASSET - le 8 août 2014

BERNARD Nicole - le 15 septembre 2014

PAVEGLIO Guy - le 21 septembre 2014

PICHON Denise, Veuve GROS - le 13 octobre 2014

LEGROS Hélène, Epouse PARMENTIER - le 23 décembre 2014

Janvier		
Dimanche 11	Voeux de la Municipalité à 10h30	Salle des fêtes
Jeudi 15	Relais d'Assistantes Maternelles	Salle des fêtes
Vendredi 16	Ludothèque itinérante	Salle des fêtes
Samedi 17	Assemblée générale du Club de Marche	Salle de réunion
Dimanche 18	Matinée Boudins de la Sté de Chasse	Salle d'animation
Dimanche 18	Vente de galettes de Faradanse	Salle d'animation
Mardi 20	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
Lundi 26	Collecte de sang de 17h à 20h	Salle des fêtes
Jeudi 29	Relais d'Assistantes Maternelles	Salle des fêtes
Février		
Dimanche 1er	Loto du Club Sportif-Football	Gymnase de Pajay
Dimanche 15	Matinée Tripes de Berserkr	Salle d'animation
Samedi 21	Concours de boules	Boulodrome La Cote St A.
Dimanche 22	Projection de Mr PAUL, par 38 Images / Seconde 15h	Centre Culturel
Jeudi 26	Relais d'Assistantes Maternelles	Salle des fêtes
Samedi 28	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	
Mardi 24	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
Mars		
Dimanche 1er	Concours Hunter (amateur et Club)	Centre équestre
Vendredi 6	Ludothèque itinérante	Salle des fêtes
Dimanche 8	Repas de la Sté de Chasse	Salle des fêtes
Dimanche 8	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
Jeudi 12	Relais d'Assistantes Maternelles	Salle des fêtes
Samedi 14	Stage Zumba de faradanse	Salle des fêtes
Samedi 14	Concert par la chorale de St Simeon de Bressieux, association Rétina - 20h	À l'église
Jeudi 19	Cérémonie F.N.A.C.A à 11h	Monument aux Morts
Dimanche 22	Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
Dimanche 22	Concours de dressage club	Centre équestre
Mardi 24	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
Jeudi 26	Relais d'Assistantes Maternelles	Salle des fêtes
Samedi 28	Concours La Boule du Marais	Base de loisirs
Avril		
Vendredi 3	Ludothèque itinérante	Salle des fêtes
Jeudi 9	Relais d'Assistantes Maternelles	Salle des fêtes
Dimanche 12	Pucier et Tombola du Sou des Ecoles	Base de loisirs
Dimanche 12	Intervention sur «grammaire d'images», par 38 Images / Seconde à 16h	Centre Culturel
Dimanche 26	Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du Tailleur
Dimanche 26	Préparatoires (Club , amateur et pro)	Centre équestre
Dimanche 26	Projection de courts métrages, par 38 Images / Seconde - 15h	au Centre Culturel
Mardi 28	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
Mai		
Du 1er au 3	Tournée du muguet des Conscrits	

Vendredi 1er	Concours de Pétanque du Club Sportif –Football	Base de loisirs
Vendredi 8	Cérémonie F.N.A.C.A à 11h	Monument aux Morts
Samedi 9	Assemblée générale du Tennis des Eydoches - 10h30	Salle de réunion
Dimanche 10	Concours de Boules , la Boule du Marais	Base de loisirs
Mardi 19	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
Samedi 23	Concours La Boule du Marais	Base de loisirs
Samedi 30	Fête de fin d'année du Club Sportif- Football	Base de loisirs
Juin		
Vendredi 5	Ludothèque itinérante	Salle des fêtes
Dimanche 7	Concours de Pétanque des Conscrits	Base de loisirs
Samedi 13 et dimanche 14	Compétition Golf "Open des Renaillots"	Golf de la Bièvre
Dimanche 14	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
Dimanche 21	Fête de l'Ecole du Sou des Ecoles	Base de loisirs
Vendredi 26	Concours pétanque du Club Sportif –Football	Base de loisirs
Samedi 27	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle
Dimanche 28	Repas sanglier de la Sté de Chasse	Salle d'animation
Juillet		
Lundi 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
Mercredi 22	Collecte de sang de 17h à 20h	Salle des fêtes
Du 25 au 31	Tournée des Brioches des Conscrits	
Août		
Samedi 1 et dimanche 2	Intervillage des Conscrits	Base de loisirs
Samedi 8 et dimanche 9	Endurance	Base de loisirs
Samedi 22	Concours La Boule du Marais	Base de loisirs
Samedi 29	Voyage de la F.N.A.C.A	
Septembre		
Dimanche 13	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
Mardi 15	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
Octobre		
Dimanche 4	Vente de pièces Moto Harley par Berserkr	Base de loisirs
Mardi 6	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
Vendredi 9	Réunion publique des préparatifs de la Foire	Salle de réunion
Dimanche 11	Ramassage des Châtaignes	
Jeudi 15	Vendanges de la Foire	
Samedi 17	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs
Samedi 17	Bal des conscrits	Base de loisirs
Dimanche 25	Matinée Boudins de la F.N.A.C.A	Salle d'animation
Novembre		
Dimanche 8	Matinée Tête de Veau de la Boule du Marais	Salle d'animation
Mercredi 11	Cérémonie F.N.A.C.A à 11h	Monument aux Morts
Dimanche 15	Moules frites et concours de belote des Conscrits	Salle des fêtes
Mardi 17	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
Vendredi 20 et Samedi 21	Téléthon	Salle des fêtes
Dimanche 22	Matinée Boudins du Club Sportif- Football	Base de loisirs
Vendredi 27	Soirée de remerciements de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
Dimanche 29	Loto du Centre Communal d'Action Sociale	Salle des fêtes
Décembre		
Dimanche 6	Repas des seniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
Samedi 12	Gouter de Noël du Club de Marche	Salle de réunion
Dimanche 13	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
Mardi 15	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion

